Laensberg, Mathieu

Le double liégeois

A Liège et à Paris

[1819]

Reel: 78 Title: 3


1819

Farley

4

LE DOUBLE

LIÉGEOIS,

Almanach Journalier pour 1819,

Supputé par Mr Math. LAENSBERG,

Suivi de ses véritables Prophéties.



SE TROUVE A LIÈGE,

ET A PARIS,

chez STAHL, rue Galande, N° 61

et rue du Cloître-Notre-Dame, N° 6.

LE DOUBLE LIÉGEOIS,

Almanach Journalier pour 1819,

Supputé par Me Math. LÆNSBERG,

Suivi de ses véritables Prophéties.



SE TROUVE A LIÈGE,

ET A PARIS,

chez STAHL, rue Galande, No 61,

et rue du Cloître-Notre-Dame, No 6.

ARTICLES PRINCIPAUX DE L'ANNUAIRE, POUR L'AN 1819.

Année	de la Période Julienne. . . .	6532
	depuis la première Olympiade	2593
	de la formation de Rome . .	2572
	de l'époque de Nabonassar. .	2566
	de la mort et résurr. de J. C.	1786
	depuis la correction Grégor.	236
	de la Nativité de N. S. J. C.	1819

COMPUT ECCLESIASTIQUE.

Nombre d'or en 1819.	15.
Epacte	IV.
Cycle solaire.	8.
Indiction romaine	7.
Lettre Dominicale	C.

QUATRE-TEMPS.

Mars.	3, 5 et 6.
Juin.	2, 4 et 5.
Septembre. . .	15, 17 et 18.
Décembre . . .	15, 17 et 18.

FÊTES ANNUELLES ET MOBILES.

La Septuagesime, le 7 février.
Les Cendres, le 24 février.
PAQUES, le 11 avril.
Les Rogations les 17, 18 et 19 mai.
L'ASCENSION, le 20 mai.
LA PENTECOTE, le 30 mai.
La Trinité, le 6 juin.
La Fête-Dieu, le 10 juin.
LA TOUSSAINT, le 1 novembre.
Premier dimanche de l'Avent, le 28 nov.
NOEL, le 25 décembre.

SAISONS.

Printemps, 20 mars, à 11 h. 4 m. du matin.

Eté, 21 juin, à 8 h. 50 m. du matin.

Automne, 22 sept. à 10 h. 38 m. du soir.

Hiver, 21 décembre à 3 h. 28 m. du soir.

ECLIPSES DE 1819.

Le 10 Avril, Eclipse totale de Lune invisible à Paris Commencement à 11 h. 24 m. du matin. Conjonction à 1 h. 15 m. du soir. Milieu à 1 h. 15 m. du soir. Fin à 3 h. 7 m. du soir.

Le 24 Avril, Eclipse de Soleil invisible à Paris. Commencement à 10 h. 2 m. du matin. Milieu à 11 h. 43 m. du matin. Conjonction à 11 h. 57 m. du matin. Fin à 1 h. 25 m. du soir.

Le 19 Septembre, Eclipse de Soleil invisible à Paris. Commencement à 0 h. 44 m. du soir. Conjonction à 1 h. 1 m. du soir. Milieu à 1 h. 20 m. du soir. Fin à 1 h. 57 m. du soir.

Le 3 Octobre, Eclipse de Lune invisible à Paris. Commencement à 1 h. 46 m. du s. Conjonction à 3 h. 31 m. du soir. Milieu à 3 h. 33 m. du soir. Fin à 4 h. 29 m. du soir.

SIGNES DU ZODIAQUE.

♈ *Aries*, le belier.
♉ *Taurus*, le taureau.
♊ *Gemini*, les gémeaux.
♋ *Cancer*, l'écrevisse.
♌ *Leo*, le lion.
♍ *Virgo*, la Vierge.
♎ *Libra*, la balance.
♏ *Scorpius*, le scorpion.
♐ *Sagittarius*, le sagittaire.
♑ *Capricornus*, le capricorne.
♒ *Aquarius*, le verseau.
♓ *Pisces*, les poissons.

☉ Le Soleil.

PLANÈTES.

☿ Mercure.
♀ Vénus.
♁ La Terre,
♂ Mars.
⚳ Cérès.
⚴ Pallas.
⚵ Junon.
⚶ Vesta.
♃ Jupiter.
♄ Saturne.
♅ Uranus.
♅ Herschel.

☾ Lune, satellite de la Terre.

TABLEAU

Des plus grandes Marées de l'an 1819,

Par M. Bouvard.

Jours et heures de la Syzygie.		haute.
11 Janv.	P. L. à 11 h. 45 *m* mat.	0,71.
26	N. L. à 1 h. 19 *m* mat.	0,99.
10 Févr.	P. L à 6 h. 24 *m* mat.	0,83.
24	N. L. à 0 h. 2 *m* soir.	1,05.
11 Mars.	P. N. à 11 h. 11 *m* soir.	0,97.
25	N. L. à 11 h. 32 *m* soir.	1,04.
10 Avril.	P. L à 1 h. 15 *m* soir.	0,99.
24	N. L. à 11 h. 57 *m* mat.	0,89.
10 Mai.	P. L. à 0 h. 16 *m* mat.	0,94.
24	N. L. à 1 h. 11 *m* mat.	0,77.
8 Juin.	P. L. à 8 h. 39 *m* mat.	0,89.
24	N. L. à 3 h. 11 *m* soir.	0,69.
7 Juillet	P. L. à 3 h. 29 *m* mat.	0,90.
22	N. L. à 5 h 56 *m* mat.	0,72.
5 Août.	P. L. à 10 h. 7 *m* soir.	1,01.
20	N. L. à 9 h. 23 *m* soir.	0,81.

Jours et heures de la Syzygie.		haut.
4 Sept.	P. L. à 5 h. 49 *m* mat.	1,04.
19	N. L. à 1 h. 1 *m* soir.	0,92.
3 Octo.	P. L. à 3 h. 32 *m* soir.	1,06.
19	N. L. à 4 h. 5 *m* mat	0,95.
2 Nov.	P. L. à 3 h. 41 *m* mat.	0,94.
17	N. L. à 5 h. 50 *m* soir.	0,90.
1 Déce.	P. L. à 6 h. 20 *m* soir	0,79.
17	N. L. à 6 h. 2 *m* mat.	0,88.
31	N. L. à 11 h. 16 *m* mat.	0,73.

On voit par ce tableau, que les mouvemens de la Lune, par rapport au Soleil, à son apogée et à ses nœuds, sont coordonnés, pendant cette année, pour reproduire des marées très-peu considérables, à moins, cependant, qu'elles ne soient augmentées par la force et la violence des vents qui, dans ces circonstances, pourront encore occasionner des inondations.

JANVIER. *Signe* le Verseau. ♒

Les jours croissent de 32 m. le m. et 32 le s.

Le prem.	1 ven.	CIRCONCISION	5	
Le sol. se	2 sam	s Basile	6	
lève à 7 h.	3 D	ste Geneviève.	7	*jours de lune.*
53 m. et se	4 lun.	s Rigobert	8	
c. à 4 h 8 m	5 mar	s Siméon styli.	9	
La Lune	6 mer	*Epiphanie*	10	
se l. à 11 h	7 jeud	s Tilman	11	
12 mi. du	8 ven.	s Julien	12	
mat. et se	9 sam	s Bauduin	13	
c à 10 h 26	10 D	s Paul hermite	14	
m. du soir.	11 lun.	s Théodore	15	
P. Q.	12 mar	s Satyre	16	
l 3	13 mer	Bapt. de N. S.	17	
à 8 h. 54	14 jeud	s Hilaire	18	
m du m.	15 ven.	s Maur s Marcel	19	
	16 sam	s Prisce	20	
P. L.	17 D	s Antoine	21	
l 11	18 lun.	Ch. s. P. à R.	22	
à 11 h 45	19 mar	s Sulpice	23	
m du m.	20 mer	s Sébastien	24	

Le 15 le sol. se lèv. à 7 h. 42m et se cou. à 4 h 19m La lune se lève à 8 h 33mi. du soir. et se c. à 9 h 50 m du mat.

DQ l. 19 à 9 h. 52 m du m.

NL l 26 à 1 h. 19 m du m.

			Jours de lune.
21	jeud	ste Agnès	25
22	ven.	s Vincent	26
23	sam	ste Emertiane	27
24	D	s Timothé	28
25	lun	Conv. s. Paul.	29
26	mar	s Policarpe	1
27	mer	Jean Chrisost.	2
28	jeud	sCharlemagne	3
29	ven.	s Franç. de S.	4
30	sam	ste Aldegonde	5
31	D	ste Marcelle	6

Anciennes observations sur ce mois.

De saint Paul la claire journée
Nous donne une bonne année.
Quand sec est le mois de janvier
Ne doit se plaindre le fermier.

Viande ardente et bon vin
Font des défluxions à la fin ;
Point de médecine vous guérira,
En cas de besoin on l'essayera.

FEVRIER. *Signe* les Poissons. ♓

Les jours crois. de 44 m. le m. et 43 le soir

			jours de lune.
Le prem.	1 lun.	s. Ignace, év.	7
le sol. se l.	2 mar	*Purification*	8
à 7 20 m.	3 mer	s Blaise	9
et se c. à 4	4 jeud	s Phileas	10
h. 41 m	5 ven.	ste Agathe	11
La lune se	6 sam	ste Dorothée	12
leve à 10	7 D	*Septuagésime*	13
h. 8 m. du	8 lun.	s. Jean de M.	14
m. et se c.	9 mar	ste Apoline	15
à 0 h. 0 m du mat.	10 mer	s Severin	16
	11 jeud	s Guillaume	17
PQ.	12 ven.	s Modeste	18
le 2	13 sam	s Jonas, cast.	19
à 1 h. 53	14 D	*Sexagésim*	20
m. du m.	15 lun.	s Faustin	21
	16 mar	ste Julienne	22
PL.	17 mer	s Sylvain	23
l 10	18 jeud	s Siméon	24
à 6 h. 24	19 ven.	s Léon	25
m. du m.	20 sam	s Eucher	26

Le 15 le s. se leve à 6 h. 58 m. et se couche à 5 h. 3 m. La Lune se leve à 11 h. 13 min. du s. et se c. à 8 h 51 m. du mat.	21 D	*Quinquagési.*	27	jours de lune.
	22 lun.	Ch. s. P. à A.	28	
	23 mar	s Serge	29	
	24 mer	*Cendres*	30	
	25 jeud	s Victorin	1	
	26 ven.	s Nestor	2	
	27 sam	s Nodose	3	
	28 D	*Quadragésim.*	4	

D Q. le 17 à 8 h. 47 m. du s.

N L. le 24 à 0 h. 2 m. du s.

Selon les Anciens se dit:
Si le Soleil clairement luit
A la Chandeleur vous verrez
Qu'encore un hiver vous aurez;
Pourtant gardez bien votre foin,
Car il vous sera de besoin:
Par cette règle se gouverne
L'ours qui retourne en sa caverne.

Le bon vin et la bonne chair
Chassent la médecine en l'air
Que la sagesse t'avertisse
De travailler à un facil exercice.

M A R S. *Signe* le Bélier. ♈

Les jours crois. de 54 *m. le m. et* 54 *le soir.*

Le 1 le sol.	1 lun.	s Aubin	5
se l. à 6 h.	2 mar	s Adrien	6
33 m. et se	3 mer	*Quatre-Tems*	7
c. à 5 h. 28			
minutes.	4 jeud	s Casimir	8
	5 ven.	Drausin	9
La lune se	6 sam	s Cyrille	10
leve à 8 h.	7 D	*Reminiscere*	11
[illegible] m. du	8 lun.	s Jean de Dieu	12
mat. et se			
c. à 11h 55	9 mar	ste Françoise	13
m. du soir.	10 mer	40 Martyrs	14
	11 jeud	s Constantin	15
☽ P Q.	12 ven	s Grégoire	16
le 3	13 sam	ste Euphrasie	17
à 8 h. 40	14 D	*Oculi.*	18
m. du s.	15 lun.	s Zacharie	19
	16 mar	s Cyriaque	20
○ P L.	17 mer	ste Gertrude	21
l 11	18 jeud	s Edouard	22
à 11 h 11	19 ven.	s Joseph	23
m. du s.	20 sam	s. Joachim.	24

jours de lune.

Le quinze le soleil se leve à 6 h. 8 m. et se couche à 5 h. 53 min. La lune se leve à 10h. 26 m. du s. et se c à 7 h. 19 m. du mat


D Q. le 19 à 4 h. 50 m du m.


N L. le 25 à 11 h. 32 m. du s.

			Jours de lune.
21	D	*Lætare*,	25
22	lun.	s Paul, év.	26
23	mar	s Théodose	27
24	mer	s Gabriel	28
25	jeud	*Annonciation.*	29
26	ven.	ste Lée	1
27	sam	s Rupert	2
28	D	*La Passion*	3
29	lund	s Eustase	4
30	mar	ste Mechtilde	5
31	mer	s Balbine	6

N'es-tu pas Mars un maroufle?
Puisque souvent, par ton souffle,
Tu retardes les voyageurs,
Souvent tu les rends voltigeurs.
Si tu ne sais plus où souffler,
Souffle au derrière de l'hiver;
Fais le dénicher promptement,
Jusques dans son retranchement.

Buvant et mangeant sobrement,
Prends de l'absinthe hardiment;
Garde ton sang, c'est ton affaire,
Si tu n'y trouve l'extrême nécessaire.

AVRIL. *Signe* le Taureau. ♉

Les jours croiss. de 50 *m.* le m. *et* 50 *le s.*

			Jours de lune.
Le premier	1 jeud	s Venant	7
le sol. se l.	2 ven.	*Compassion*	8
à 5 h. 38 m.	3 sam	s Richard	9
et se c. à 6 h. 23 min.	4 D	*les Rameaux*	10
	5 lun.	s Ambroise	11
La lune se	6 mar	s Prudence	12
l. à 8 h. 35	7 mer	s Hégésipe	13
m. du mat.	8 jeud	s Denis	14
et se c. à 1 h. 14 m.	9 ven.	*Vendr.-Saint*	15
du mat.	10 sam	s Macaire	16
	11 D	*PAQUES*	17
☽ *P Q.*	12 lun.	s Damien	18
le 2	13 mar	s Herménég.	19
à 4 h. 27	14 mer	s Tiburce	20
m. du s.	15 jeud	s Paterne	21
	16 ven.	s Druon	22
P L.	17 sam	s Quintilien	23
l. 10	18 D	*Quasimodo*	24
à 1 h. 15	19 lun.	s Hutimart	25
m. du s.	20 mar	s Victor	26

Le 15 le sol. se leve à 5h. 13m. et se couche à 6 h. 48 min. La lune se leve à 0 h 26 min. du m. et se c à 7 h. 37 m. du m.

		jours de lune.
21 mer	s Anselme	27
22 jeud	s Sotter s Gay	28
23 ven	s Georges	29
24 sam	s Albert	1
25 2 D	s Marc év.	2
26 lun.	s Clément	3
27 mar	s Policarpe.	4
28 mer	s Pierre	5
29 jeud	ste Catherine	6
30 ven.	s Eutrope	7

☾ *D Q.* l. 17 à 10 h 56 m. du m.

● *N L.* l 24 à 11 h 57 m. du m.

Pour savoir combien vaudra
La quarte de bled, il faudra
Tirer un grain germe de terre,
Et puis compter sans plus tarder
Combien de racines il aura,
Car autant de fois il vaudra.

Tirez du sang dans cette saison,
Pour la santé il est fort bon :
Ne mangez et ne buvez pas trop,
De dormir longtems vous fait tort.

M A I. *Signe* les Gémeaux ♊

Les jours croiss. de 39 m. le m. et 35 le so.

			jours de lune.
le premier	1 sam	s Phil. s. Jacq.	8
le sol. se l.	2 3 D	s Athanase.	9
à 4 h. 46 m. et se c. à 7	3 lun.	Inv. ste Croix.	10
h. 15 min.	4 mar	ste Monique	11
	5 mer	s. Ange	12
La Lune se	6 jeud	s. Jean P. L.	13
leve à 9 h. 26 min. du	7 ven.	s Stanislas.	14
mat. et se	8 sam	app s Michel	15
couch. à 1	9 4 D	s Grég. de N.	16
h. 34 m. du mat.	10 lun.	s Gordien	17
	11 mar	s Gangulphe	18
P Q.	12 mer	s Nérée	19
l. 2	13 jeud	s Servais	20
à 11 h 22	14 ven.	s Christian	21
m. du m.	15 sam	s Jean Népom.	22
	16 5 D	s Pascal	23
P L.	17 lun.	*Rogations*	24
l. 10	18 mar	s Célestin	25
à 0 h. 16	19 mer	s Utimar	26
m. du m.	20 jeud	ASCENSION	27

…quinze
…soleil se
…ève à 4 h.
25 m. et se
couche à 7
h. 36 min.
La Lune se
lève à 1 h.
6 m. du
m. et se c.
à 9 h. 12 m.
du mat.


D Q.
l. 16
à 4 h. 27
m. du s.


N L.
l. 24
à 1 h. 11
m. du m.

			Jours de lune.
21	ven.	s Hospice	28
22	sam	ste Julie	29
23	6 D	s Désir	30
24	lund	ste Jeanne	1
25	mar	s Urbain	2
26	mer	s Philippe	3
27	jeud	s Ferdinand	4
28	ven.	s Germain	5
29	sam	*Vigile-Jeûne.*	6
30	D	PENTECOT.	7
31	lun.	ste Pétronille	8

Au mois de mai la chaleur
De tout l'an fait la valeur.
Qui, le mai, trop plantera,
Très-longuement ne vivra.

Baigner et saigner est fort bon
Et bien s'habiller avec raison;
Soyez joyeux et prenez courage,
Mais prenez garde à votre ménage.

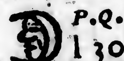
JUIN. *Signe* de l'Ecrevisse. ♋

Les jo. croi. de 18 *m. et le* 20 *dim. de* 2 *m.*

			Jours de lune.
le premier	1 mar	s Nicomède	9
le soleil se	2 mer	*Quatre-Tems*	10
leve à 4 h. 6 m. et se c.	3 jeud	ste Clotilde.	11
à 7 h. 54 m.	4 ven.	s Quirin	12
la lune se	5 sam	s Boniface	13
lev. à 11 h.	6 1 D	*La Trinité*	14
16 m. du m	7 lun.	ste Pauline	15
et se c. à 1 h 4 m du m	8 mar	s Médard, év.	16
P Q.	9 mer	ste Pélagie	17
le 1	10 jeud	FETE-DIEU	18
à 4 h. 17	11 ven.	s Barnabé,	19
m. du m.	12 sam	s Basilide	20
P L	13 2 D	s Antoine de p	21
le 8	14 lun.	s Rufin	22
à 8 h. 39	15 mar	s Modeste	23
m. du m.	16 mer	ste Leudgarde	24
D Q.	17 jeud	OCT. F.-DIEU.	25
l. 14	18 ven.	s Marcelin	26
à 10 h. 43	19 sam	s Gerv. s Prot.	27
m. du s.	20 3 D	s Florence	28

			jours de lune.
Le quinze le soleil se leve a 3 h. 58 m. et se couche a 8 h. 2 m. La lune se leve a o h. 38 m du m et se c. à o h. 20 m. du soir.	21 lun.	s Alban	29
	22 mar	ste Ida	30
	23 mer	ste Ediltrude	1
	24 jeud	s *Jean-Baptis.*	2
	25 ven.	s Eloi	3
	26 sam	s Jean s Paul	4
	27 4 D	s Adelin	5
	28 lun.	s Léon *V.-J.*	6
	29 mar	*s Pierre s Pa.*	7
	30 mer	s Bertrand	8


N L. l 22 à 3 h. 11 m. du s.


P.Q. l 30 à 6 h. 36 m. du s.

Du jour de St.-Médard en juin
Le laboureur se donne soin ;
Car les Anciens disent : s'il pleut
Que trente jours durer il peut,
Et s'il est beau, sois tout certain
D'avoir abandomment du grain.

Dans cette saison se baigner,
Fait aussi très-bon se saigner :
Mangez des herbes et buvez des bons vins,
Exercices modérés sont utiles et souverains.

J U I L L E T. *Signe* le Lion. ♌

Les jours dim. de 28 *m. le m. et* 28 *le soir.*

le premier
le soleil se
leve à 3 h.
58 minute
et se couc.
à 8h. 2 m.

La lune se
leveà 1 h.
3 min. du
s. et se c.
à 11 h. 58
m. du s.


PL.
le 7
à 3 h. 29
m. du s.


DQ.
l 14
à 7 h. 3
m. du m.

		Jours de lune.
1 jeud	s Rombault	9
2 ven.	Visit. de N.D.	10
3 sam	s Hyacinthe	11
4 5 D	Tra. s Martin.	12
5 lun.	s Eléonore	13
6 mar	s Goar	14
7 mer	s Odon	15
8 jeud	s Chilien	16
9 ven.	s Anotolie	17
10 sam	7 frères mart.	18
11 6 D	s Norbert	19
12 lun.	s Nabort	20
13 mar	s Turiaf, év.	21
14 mer	s Bonaventure	22
15 jeud	s Henri s Bonav	23
16 ven.	gr. scapulaire	24
17 sam	s Alexis	25
18 7 D	s Odile	26
19 lund	s Vincent de p.	27
20 mar	ste Marguerite	28

Le quinze le soleil se leve à 4 h. 8 m. et se c. à 7 h. 52 m.	21 mer	s Joseph le just	29
La lune se leve à 11 h 38 m. du soir et se couch. à 1 h. 55 m. du soir.	22 jeud	ste Madeleine.	30
	23 ven.	s Apollinaire.	1
	24 sam	ste Christine	2
	25 8 D	s Jacq. s Chris.	3
	26 lun.	ste Anne.	4
	27 mar	sept dormans	5
	28 mer	ste Béatrix	6
	29 jeud	ste Marthe.	7
	30 vend	s Ignace	8
	31 sam	s Germ. l'Aux.	9

Jours de lune.



N L. l.22 à 5 h. 56 m. du m.



P Q. le30 à 6 h. 16 m. du m.

Quand il pleut et le soleil luit,
Lors le pasteur se réjouit.
Qui dans juillet verra ses veines,
En août verra fin de ses peines.

Qui avec soin ne fourguonne,
Et frétille quand on moisonne,
Et dans l'Automne ne se leve bon matin,
Verra dans l'Hiver une pauvre fin.

AOUT. *Signe* la Vierge. ♍

Les jours dim. de 47 m. le m. et 48 le soir.

			jours de lune.
le premier	1 9 D	s Pierre ès lie.	11
le soleil se	2 lun.	s Etienne, pap.	12
leve à 4 h. 27m. et se	3 mar	inv. s Etienne	13
couche à 7	4 mer	s Dominique	14
h. 32 min.	5 jeud	N.D. des neig.	15
La lune	6 ven.	Transfi. N. S.	16
se leve à 3	7 sam	s Albert	17
h. 53 mi. du soir.	8 10D	s Cyriaque	18
et secouc.	9 lun.	s Romain	19
à 11 h. 38	10 mar	s Laurent	20
m. du soir.	11 mer	ste Suzanne	21
	12 jeud	ste Claire	22
 *P L.*	13 ven.	s Cassien	23
le5	14 sam	s Eusèbe	24
à 10 h. 7	15 11D	ASSOMPTI.	25
m. du s.	16 lun.	s Roch	26
 *D Q.*	17 mar	ste Julienne	27
l. 12	18 mer	ste Hélène	28
à 6 h. 23	19 jeud	s Jule	29
m. du s.	20 ven.	s. Bernard	30

Le quinse le soleil se leve à 4 h. 48 m. et se couche à 7 11 min.	21 sam	s Privat	1
	22 12D	s Maur	2
	23 lun.	s Sidoine	3
	24 mar	s Barthélemy	4
	25 mer	s Louis, Roi.	5
	26 jeud	s Zéphirin	6
La lune se leve à 11 h. 45 m. du s. et se c. à 4 h. 25 m. du soir.	27 ven	s Césaire,	7
	28 sam	s Augustin év.	8
	29 13D	déc. s Jean	9
	30 lun.	s Fiacre	10
	31 mar	ste Isabelle	11

Jours de lune.

N L. l 20 à 9 h. 23 m. du s.

Quand il pleut en août,
Il pleut miel et bon moût.
A qui achète il faut cent yeux,
A qui vend il suffit d'un seul.

P Q. l. 28 à 3 h. 37 m. du s.

Ne purgez point, ne tirez du sang,
Jetez les fruits au dernier rang,
Louez Dieu pour sa grande bonte,
Dont il nous gratifie cette année.

SEPTEMBRE. *Signe* la Balance.

Les jours dim. mat et soir de 51 *min.*

			jours de lune.
Lepremier	1 mer	s Leu s Gilles.	12
le soleil se	2 jeud	s Lazare	13
leve à 5 h. 17 m. et se	3 ven.	s Romaclé	14
couche à 6	4 sam	s Marcel	15
h. 43 min.	5 15D	s Bertin	16
La lune se	6 lund	s Eugène	17
leve à 5 h. 53 m. du	7 mar	s Adrien	18
soir. et se	8 mer	Nat de N. D.	19
c. à o h. 39	9 jeud	s Gorgon	20
m. du mat.	10 ven.	s Nicolas tol.	21
	11 sam	s Patient	22
P L.	12 16D	s Guy	23
le 4	13 lun.	s Maurille	24
à 5 h. 49	14 mar	Exalt. ste cr.	25
m. du m.	15 mer	*Quatre-Tems*	26
	16 jeud	s Cyprien	27
DQ.	17 ven.	s Lambert.	28
l. 11	18 sam	s Féréole	29
à 9 h. 8	19 17D	s Materne	30
m. du m.	20 lun.	s Eustache	1

Le quinze le soleil se lev. 5 h. 41 m. et se c. à 6h. 18 m. La lune se leve à o h. 47 m. du m. et se c. à 5 h. 9 m. du soir.	21 mar	s Mathieu, ap.	2	jours de lune.
	22 mer	s Maurice.	3	
	23 jeud	ste Thécle.	4	
	24 ven.	s Andoche.	5	
	25 sam	s Firmin.	6	
	26 17D	ste Justine.	7	
	27 lund	s Côm. s Dam.	8	
	28 mar	s Céran.	9	
	29 mer	s Michel	10	
	30 jeud	s Jérôme.	11	


N L. l 19 à 1 h. 1 m. du s.


P Q. l 26 à 11 h. 13 m. du s.

Août mûrit, Semptembre vendange;
En ces deux mois tout bien s'arrange.

Purgez, saignez plus que jamais,
Pour tenir votre sang plus frais;
Conduisez sobrement votre vie,
Vous marcherez loin de la maladie.

OCTOBRE. *Signe* le Scorpion, ♏.

Les jours dimin. de 52 m, le mat. et 52 l. s.

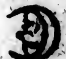
le premier	1 ven.	s Remi, évê.	12
le soleil se	2 sam.	ss Anges gard	13
leve à 6 h.	3 18D	s Fauste	14
9 m. et se	4 lund	s François	15
couch à 5	5 mar	s Placide	16
h. 50 min.	6 mer	s Foi	17
	7 jeud	ss Serge, etc.	18
La lune se	8 ven.	s Démetre	19
leve à 5 h.	9 sam	s Denis, év.	20
15 m. du s	10 19D	s François	21
et se couc.	11 lund	s Guimart	22
à 4 h. 53	12 mar	s Maximin	23
m. du mat.	13 mer	s Geraud	24
☺ P. L. le 3	14 jeud	s Caliste	25
à 5 h. 32	15 ven.	ste Thérese	26
m. du s.	16 sam	s Gal, abbé	27
☾ DQ.	17 20D	s Cerbonney	28
l 11	18 lund	s Luc, évê.	29
à 3 h. 6	19 mar	s Savinien	1
m. du m.	20 mer	s Vendelin	2

Jours de lune.

Le quinze le soleil se leve à 6 h. 34 m. et se couche à 5 h. 25 m. La lune se leve à 2 h. 11 m du m et se couc. à 4 h. 19 m du soir.



N L. l 19 à 4 h. 5 m du m.



P Q. l 26 à 6 h. 32 m. du m.

			jours de lune.
21	jeud	ste Ursule	3
22	ven.	s Vallier	4
23	sam	s Severin	5
24	21 D	s Evergiste	6
25	lund	s Crép. s Crép.	7
26	mar	s Amand	8
27	mer	s Florent	9
28	jeud	s Sim. s Jude	10
29	ven.	ste Zénobie	11
30	sam	s Sérapion v. *j*.	12
31	22 D.	s Pholier	13

A la saint Vallier, la charue
sous le poirier;
La Toussaint venue quitte la
charue.

Purgez-vous dans cette saison,
Et tirez du sang avec raison;
Buvez du vin en tempérance,
Font la santé le plus ferme espérance.

NOVEMBRE. *Signe* le Sagittaire. ♐

Les jours dimin. de 40 m. le m. et 39 le s.

Le premier le soleil se leve à 7 h. 3 m. et se couche à 4 h. 56 m.

La lune se leve à 4 h. 28 m. du s. et se couc. à 6 h. 4 m. du m.

 P. L. le 2 à 3 h. 41 m. du s.

 D. Q. le 9 à 11 h. 28 m. du s.

			Jours de lune.
1	lund	La Toussaint	14
2	mar	*les Morts*	15
3	mer	*s Hubert*	16
4	jeud	s Charles	17
5	ven.	s Zacharie	18
6	sam	s Léonard,	19
7	23 D	s Ingleberd	20
8	lund	s Godefroi	21
9	mar	s Théodore	22
10	mer	s Triphon	23
11	jeud	s Martin	24
12	ven.	s Cunibert	25
13	sam	s Brice	26
14	24 D	s Seraphion	27
15	lund	s Léopold	28
16	mar	s Edmond	29
17	mer	s Zachée	30
18	jeud	s Odon	1
19	ven.	s Elisabeth	2
20	sam	s Félix	3

Le quinze le soleil se leve à 7 h. 25 m. et se couche à 4 h. 35 m.

La lune se leve à 4 h. 37 m du m et se couch. à 3 h. 17 m du soir.

21	25 D	Prés. N. D.	4
22	lund	ste Cécile	5
23	mar	s Clément	6
24	mer	s Trond	7
25	jeud	ste Catherine	8
26	veu.	s Corard	9
27	sam	ste Aude	10
28	1 D	ste Ruse *Avent*	11
29	lund	s Saturn.	12
30	mar	s André	13


N. L. le 17 à 5 h. 50 m. du s.


P. Q. le 24

Entre la Toussaint et Noël,
Ne peut trop pleuvoir ni venter.

A la Saint-Martin
L'hiver est en chemin.

Pour te vêtir et fourrer bien,
Preuds du soin et n'épargnes rien ;
Et pour vivre avec moins de peine
Tu feras bien de faire ouvrir la veine.

DECEMBRE. *Signe* le Capricorne. ♑

Les j. dim. de 8 min. le m. et 8 le soir.

Le premier le soleil se leve à 7 h. 45 m. et se couche à 4 h. 15 m.

La lune se leve à 3 h. 40 m. du s. et se couc. à 7 h. 37 m. du matin.


P. L. le 1 à 6 h. 20 m. du s.


D. Q. le 9 à 8 h. 36 m du soir

			Jours de lune.
1	mer	s Eloi	14
2	jeud	s Sylvain	15
3	ven.	s Franç. Xav.	16
4	sam	ste Barbe	17
5	2 D	ste Crispienne	18
6	lund	s Nicolas	19
7	mar	s Ambroise	20
8	mer	*La Conception*	21
9	jeud	ste Léocade	22
10	ven	s Dieudonné	23
11	sam	s Damas, p.	24
12	D 3	s Alexandre	25
13	lund	ste Luce, v.	26
14	mar	s Nicaise	27
15	mer	s Valérien	28
16	jeud	s Valentin	29
17	ven.	ste Begge	1
18	sam	s Moyse	2
19	D 4	s Libérat	3
20	lund	s Philogone	4

Le quinze le soleil se leve à 7 h 54 m. et se couche à 4 h. 6 m.
La lune se leve à 6 h 3 m. du m et se couche à 2 h. 14 m du soir.


N. L. le 1? à 6 h. 2? m. du m.


P. Q le 2? à 9 h. 5 m. du s.


P L le 31 à 11 h. 10 m. du m.

21 mar	s Thomas	5
22 mer	s Flavien	6
23 jeud	ste Victoire	7
24 ven	*vigile jeûne.*	8
25 sam	NOEL	9
26 D	*s Etienne*	10
27 lund	*s Jean*	11
28 mar	*sts Innocens*	12
29 mer	s Thomas c.	13
30 jeud	s David	14
31 vend	s Sylvestre	15

j. del.

Le Soleil, la veille
De Noel s'éveille ;
A la sainte Luce
Du saut d'une puce;
A la saint Antoine
Du repas d'un moine.

Lors que l'Hiver tient sa rigueur,
Tiens ton corps dans la chaleur;
Louez Dieu qui tout nous donne
Et jamais ne nous abandonne.

TABLE du lever et du coucher

	Jours.	lev.		couch.			Jours.	lev.		couch.	
		H.	M.	H.	M.			H.	M.	H.	M.
Janvier.	1	7	53	4	8	Avril.	1	5	38	6	23
	6	7	50	4	10		6	5	29	6	32
	11	7	46	4	15		11	5	20	6	41
	16	7	41	4	20		16	5	11	6	50
	21	7	35	4	26		21	5	3	6	58
	26	7	29	4	32		26	4	54	7	7
Février.	1	7	20	4	41	Mai.	1	4	46	7	15
	6	7	12	4	48		6	4	38	7	23
	11	7	4	4	56		11	4	31	7	30
	16	6	56	5	5		16	4	24	7	37
	21	6	47	5	13		21	4	18	7	43
	26	6	39	5	22		26	4	12	7	49
Mars.	1	6	33	5	28	Juin.	1	4	6	7	54
	6	6	24	5	37		6	4	2	7	58
	11	6	15	5	46		11	3	59	8	1
	16	6	6	5	55		16	3	58	8	3
	21	5	57	6	4		21	3	57	8	3
	26	5	49	6	12		26	3	57	8	3

du Soleil, pour l'an 1819.

	Jours.	lev.		couch.			Jour.	lev.		couch.	
		H.	M.	H.	M.			H.	M.	H.	M
Juillet.	1	3	58	8	2	Octobre.	1	6	9	5	50
	6	4	1	7	59		6	6	18	5	41
	11	4	4	7	55		11	6	27	5	32
	16	4	9	7	51		16	6	36	5	23
	21	4	14	7	46		21	6	45	5	15
	26	4	20	7	40		26	6	53	5	6
Août.	1	4	27	7	32	Novembre.	1	7	3	4	56
	6	4	34	7	25		6	7	11	4	48
	11	4	41	7	18		11	7	19	4	40
	16	4	49	7	10		16	7	26	4	33
	21	4	57	7	2		21	7	33	4	27
	26	5	6	6	53		26	7	39	4	21
Septembre.	1	5	17	6	43	Decembre.	1	7	45	4	15
	6	5	25	6	34		6	7	49	4	11
	11	5	34	6	25		11	7	52	4	8
	16	5	43	6	16		16	7	54	4	6
	21	5	52	6	7		21	7	55	4	5
	26	5	59	6	0		26	7	54	4	6





PREDICTIONS GÉNÉRALES

Contenant les variations du tems de chaque quadrature de la Lune.

Pour cette présente année

1819.

Que Dieu surtout soit beni.

JANVIER. Signe du *Verseau*.

Le 1er. neige, le 2 frilleux.

☽ P. Q. le 3 à 5 h. 54 m. du m., neige; les 4 et 5 froideur, le 6 orageux, le 7 soleil, le 8 vent, les 9 et 10 trouble.

🌕 P. L. le 11 à 11 h. 45 m. du m. verglas, le 12 froid, le 13 frilleux, le 14 nuage, le 15 sombre, le 16 neige, le 17 trouble, le 18 froid.

☾ D. Q. le 19 à h. 52 m du mat. froid, le 20 et 21 trouble, le 22 neige, les 23, 24 et 25 vent.

● N. L. le 26 à 1 h. 19 m. du m. gelée, le 27 clair, le 28 froidure, le 29 tempéré, les 30 froid, le 31 brouillard.

PRÉDICTIONS.

Etrennes d'un nouveau genre, qui ne seront pas du goût de tout le monde.

FÉVRIER. Signe des *Poissons*.

Le 1er. brouillard.

☽ P. Q. le 2 à 1 h. 33 m. du m., froid,

le 3 vent, le 4 froidure, le 5 clair. le 6 tiède, le 7 neige, le 8 doux, le 9 inconstant.

☉ P. L. le 10 à 6 h. 24 m. du m., froid, le 11 doux, le 12 venteux, les 13 et 14 soleil. le 15 grésil, le 16 froid.

☾ D.Q. le 17 à 8 h. 47 m. du mat., vent. les 18 et 19 neige, le 20 inconstant, le 21 pluie, le 22 neige, le 23 humide.

● N. L. le 23 à 0 h. 2 m. du m., froid, le 25 variable, le 26 trouble, le 27 doux, les 28 venteux.

Heureux résultats d'une illustre assemblée. — On ne s'y attendait pas.

MARS. Signe du *Bélier*.

Le 1er. trouble. les 2 pluvieux.

☽ P. Q. le 3 à 8 h. 40 m. du s. giboulée, le 4 vent, les 5 et 6 sombre, le 7 beau, le 8 vent, les 9 et 10 clair.

☉ P. L. le 11 à 11 h. 11 m. du s., beau, les 12 et 13 orageux, les 14, 15 et 16 désagréable, le 17 nuages, le 18 froid.

☾ D. Q. le 19 à 4 h. 50 m. du m. nuages,

les 20, 21 et 22 vent, les 23 et 24 humide.

● N. L. le 25 à 11 h. 32 m. du s. frais, le 26 nuages, le 27 brouillard, le 28 beau, le 29 vent, le 30 désagréable, le 31 soleil.

Grande profusion de poisson salé et de légumes secs. — Procès célèbre.

AVRIL. Signe du *Taureau*.

Le 1er frais.

☽ P.Q. le 2 à 4 h. 27 m. du soir, froid, le 3 le 4 trouble, le 6 variable, le 7 beau, les 8 et 9 pluie.

○ P. L. le 10 à 1 h. 16 m. du s. beau, le 11 variable, les 12 et 13 frileux, le 14 orage, les 15 et 16 beau.

☾ D. Q. le 17 à 10 h. 55 m. du m. vent, le 18 beau, les 19, 20 et 21 frais, les 22 et 23 trouble

● N. L. le 24 à 11 h. 57 m. du m. pluie, le 25 trouble, le 26 pluie, le 27 sombre, le 28 beau tems, le 29 variable, le 30 orageux.

Affreux complot découvert ; arrestation de plusieurs des principaux chefs.

MAI. Signe des *Gémeaux*.

Le 1er frais,

☽ P. Q. le 2 à 11 h. 28 m. du m., beau, les 3 et 4 clair, le 5 beau. le 6 agréable, le 7 clair, le 8 beau, le 9 soleil.

🌕 P. L. le 10 à 0 h. 16 m. du mat, chaud, le 11 pluie, le 12 trouble, le 13 frilleux, le 22 vent, le 15 trouble.

☾ D. Q. le 16 à 4 h. 27 m. du s., orage, les 17 et 18 beau, le 19 inconstant, les 20 et 21 beau, le 22 variable, le 23 vent.

🌑 N. L. le 24, à 1 h. 11 m. du mat. variable, les 25 et 26 clair, le 27 venteux, le 28 doux, le 29 vent, les 30 et 31 nuages.

Nouvelles manières d'amuser les oisifs. — Faillites considérables.

JUIN. Signe de l'*Ecrevisse*.

☽ P. Q. le 1er à 4 h. 17 m. du m. chaud,

les 3, 4, 5 agréable, e 6 et 7 chaud.

🌕 P. L. le 8, à 8 h. 39 m. du mat., orage, le 9 pluie, le 10 trouble, le 11 soleil, les 12 et 13 venteux.

☾ D. Q. le 14 à 10 h. 34 m. du s. chaud, les 15, 16. 17 et 18 beau, le 19 clair, le 20 vent, le 21 trouble.

🌑 N. L. le 22 à 3 h. 1 m. du s., pluie, le 23 sombre, le 24 inconstant, le 25 pluvieux, les 26, 27, 28 et 29 changeant.

☽ P.Q. le 30, à 6 h. 36 m. du s. beau.

Cinquième Age du monde : siècle de Clinquant.— Charlatans de tous genres.

JUILLET. Signe du *Lion*.

Le 1er hâle, le 2 vent, le 3 trouble, le 4 beau, les 5 et 6 agréable.

🌕 P. L. le 7, à 3 h. 29 m du s., vent, les 8 e: 9 continuation, le 10 tonnerre, le 10 pluvieux, les 11, 12 et 13 inconstant.

☾ D.Q. le 14 à 7 h. 3 m. du m. pluie, le 15 incertain, le 16 chaleur, le 17 clair,

le 18 beau, 19 continuation, le 20 chaud, le 21 agréable.

● N. L. le 22 à 5 h. 56 m. du m. chaleur, le 23 clair, le 24 orageux, les 25, 26 et 27 beau, le 28 vent, le 29 trouble.

☽ P. Q. Le 30 à 6 h. 16 m. du m. orage, le 31 vent.

Insurrection dans un pays lointain; celui qui l'a fomentée en est victime.

AOUT. Signe de la *Vierge*.

Le 1er variable, les 2, 3 et 4 chaleur.

☉ P. L. le 5 à 10 h. 7 m. du soir, vent, le 6 vent, le 7 soleil, le 8 beau tems, le 9 agréable, le 10 beau, le 11 ardent.

☾ D. Q. le 12 à 6 h. 23 m. du s., vent, le 13 pluie, le 14 sombre, le 15 éclairs, les 16 et 18 inconstant, le 19 ardent.

● N. L. le 20 à 9 h. 23 m. du s., venteux les 21, 22, 23 et 24 tems sec, le 25 beau le 26 chaleur, le 27 chaleur.

☽ P. Q. le 28, à 3 h. 37 m. du s. beau, le 29 venteux, les 30 et 31 beau.

Maladie épidémique dans un grand Etat. — Crime abominable.

SEPTEMBRE. Signe de la *Balance*.

Le 1er frilleux, les 2 et 3 brouillard.

☉ P. L. le 4, à 5 h. 49 m. du s., sombre le 5 vent, le 6 pluie, le 7 beau, le 8 nébuleux, le 10 inconstant.

☾ D. Q. le 11 à 3 h. 6 m. du mat., beau, le 12 pluie, le 13 frilleux, le 14 clair, le 15 agréable, les 16, 17 et 18 pluvieux.

● N. L. le 19 à 1 h. 11 m. du soir, clair, le 20 soleil, le 21 venteux, le 22 fraiches les 23, 24 et 25 inconstant

☽ P. Q. le 26, à 11 h. 13 m. du s. inconstant, les 27 et 28 beau. les 29 et 30 humide.

Marchandises étrangères à un rabais considérable. — Fausses spéculation.

OCTOBRE. Signe du *Scorpion*.

Le 1er inconstant, le 2 venteux.

○ P. L. le 3 à 3 h. 52 m. du soir, pluie, le 4 vent, le 5 beau, le 6 soleil, le 7 beau, le 8 trouble, les 9 et 10 venteux.

☾ D. Q. le 11 à 5 h. 6 m. du m. variable, les 12 et 13 frais, le 14 sombre, le 15 pluvieux, les 16 et 17 nébuleux, le 18 beau.

● N. L. le 17 à 5 h. 50 m. du s., grésil, le 18 orageux, le 19 beau, le 20 venteux, le 21 variable, le 22 et 23 tems couvert.

☽ P. Q. le 24 à 1 h. 14 m. du s. froid; les 25, 26 et 27 pluie ou vent, le 28 orageux, le 29 inconstant, le 30 vent, 31 frais.

Naufrage considérable. — Mort d'un marin illustre.

NOVEMBRE. Signe du *Sagitaire*.

Le 1er frilleux.

○ P. L. le 2, à 3 h. 41 m. du m., pluie,

le 3 grésil, le 4 pluvieux. le 5 passable, le 6 tems couvert, les 7 et 8 inconstant.

☾ D. Q. le 9 à 11 h. 28 m. du s. brouillard, le 10 variable, le 11 neige, le 12 froidure, le 13 neige, le 14 trouble, le 15 sombre, le 16 variable.

● N. L. le 17 à 5 h. 50 m. du s., grésil, le 18 nuages, le 19 humide, le 20 froid, 12 dégel, le 22 vens, le 23 brouillard.

☽ P. Q. le 24, à 1 h. 14 m. du s., froid, le 25 brouillard, le 26 incertain, le 27 doux, le 28 pluie, le 29 venteux, le 30 doux.

Guerre sanglante et cruelle au-delà des mers. — Révolte considérable.

DECEMBRE. Signe de *Capricorne*.

☉ P. L. le 1er à 6 h. 20 m. du s., pluie, le 2 vent, le 3 trouble, le 4 froidure, le 5 beau, le 6 doux, le 7 vent, le 8 clair.

☾ D. Q. le 9 à 8 h. 38 m. du s. variable, le 10 beau, le 11 vent, le 11 soleil, le 12

trouble, le 13 humide, le 14 froid, le 15 beau tems, le 16 froid.

🌑 N. L. le 17, à 6 h 2 m. du mat. neige, le 18 froid, le 19 grésil, du 20 au 23 vent.

☽ P. Q. le 25 à 9 h. 53 m. du s., gelée, le 26 trouble, le 27 sombre, le 28 froid, le 29 nuages, le 30 frais.

🌕 P. L. le 31 à 11 h. 16 m. du m. beau.

Découverte d'un nouvel animal. — Naissance illustre.

PRÉDICTIONS PARTICULIÈRES

Pour chaque mois de l'année, annoncées par les coups de tonnerre.

QUAND IL TONNE :

En Janvier. — Chaleur, abondance de fruits et grand vents.

En Février — Grande mortalité.

En mars. — Grands vents, peu de fruits, querelles et noises.

En avril. — Grande joie et plante de fruits.

En Mai. —. Famine et peu de fruits.

En Juin. — Abondance de bleds et autres grains.

En Juillet. — Perte de cochons gras et agneaux.

En Août — Joie, prospérité, mais beaucoup de maladics.

En Septemb. — Grande plante de bleds, fruits et richesses.

En Octobre. — Grands vents, pluies et bonnes vendanges.

En Novemb. — Longue paix, amitié et douceur.

En Décemb. — Plante de fruits et grande guerre.

La gloire de Dieu sur tout.

Croissance et décroissance des Jours.

Janvier. Du 1 au 15, le jour est de 8 h. 25″. Du 15 au 31, le jour est de 8 h. 52″. Pendant ce mois, le jour croît d'une h. 4″. moitié le matin, moitié le soir.

Février. Du 1 au 14 le jour est de 8 h. 43″. Du 14 au 28, le jour est de 10 h. 28″. Dans ce mois, les jours cr. d'une h. 27″.

Mars. Du 1 au 15 le jour est de 11 h. 11″ Du 15 au 31, le jour est de 12 h. 15″. Dans ce mois, le jour croît d'une h. 48″.

Avril. Du 1 au 15, le jour est de 13 h. 13″. Du 15 au 31, le jour est de 14 h. Dans ce mois, le jour croît d'une h. 40″.

Mai. Du 1 au 15, le jour est de 14 h. 50″ Du 15 au 31, le jour est de 15 h. 28″ Dans ce mois, le jour croît d'une h. 27″.

Juin. Du 1 au 15, le j. est de 15 h. 56″ Du 15 au 30, le jour est de 16 h. 3. Du 1

au 28, le jour croît de 16″ et du 28 au 30 ils diminuent de 2 minutes.

Juillet. Du 1 au 15, le jour est de 15 h. 52″. Du 15 au 31, le jour est de 15 h. 23″. Dans ce mois, le jour diminue de 55″.

Août. Du 1 au 15, le jour est de 14 h. 41″. Du 15 au 31, le jour est de 13 h. 53″. Dans ce mois le jour diminue de 5 ″.

Septembre. Du 1 au 15, le jour est de 12 h. 58″. Du 15 au 31, le jour est de 12 h. 7″ Dans ce mois le jour dim. d'une h. 42″.

Octobre. Du 1 au 15, le jour est de 11 h. 11″. Du 15 au 31, le jour est de 10 h 13 m. Pendant ce mois, le jour diminue d'une heure 44 m.

Novembre. Du 1 au 15, le jour est de 9 h. 27 m. Du 15 au 30, le jour est de 8 h. 48 m. Pendant ce mois, le jour diminue d'une heure 19 minutes.

Décembre. Du 1 au 24, les jours diminuent de 20 minutes. Du 24 au 31, ils augmentent de 4 minutes.

PRONOSTIQUES
PARTICULIERS
MÉTÉOROLOGIQUES
POUR LA PRÉSENTE ANNÉE,

Par Mtre. MATHIEU LÆNSBERGH,

Mathématicien,

Suivis de ses Prédictions pour les Quatre Saisons.



Dieu seul est le maître.

LES QUATRE SAISONS.



LE PRINTEMS.

Cette saison commencera le 20 mars à 5 h. 19 m. du soir, le soleil entrant au signe du Bélier. Le Printems sera très bon, bien empere et profitable aux biens.

— — —

Etonnante fécondité des femmes. — Evenemens singulières et bizarres.



L'ÉTÉ.

Cette saison commencera le 21 juin à 2 h. 57 m. du soir, le soleil entrant au signe de l'Écrevisse. — L'Été sera beau, ni trop chaud, ni trop froid ; cependant il sera abondant en légumes et fruits.

— — —

Prophétie de l'Evangile réalisée. — Arrestation d'un grand coupable.



L'AUTOMNE.

Cette saison commencera le 23 septembre à 4 h. 53 m. du matin, le soleil entrant au signe de la Balance. — L'Automne sera humide et venteuse. Les vins de toute espèce seront en abondance ; mais les pluies et la fraîcheur de la terre feront qu'ils seront de mauvaise qualité.

Nouvelles d'au-delà des mers. — Mort d'un personnage fameux.



L'HIVER.

Cette saison commencera le 21 décembre à 9 heures 44 minutes du soir, le soleil entrant au signe du Capricorne. — L'Hiver ne sera pas bien froid ; mais il sera humide et mal sain.

Grandes entreprises, petites réussites. — Cérémonie brillante.



10
20
30
40
50
60
70
80
90
100
100

Manière de trouver les heures du jour au soleil, le matin et le soir.

Prenez un bâton ou paille, long ou court, pourvu qu'il soit droit, que vous supposerez être de cent parties, aussi bien le long que le court. Ce bâton est donc supposé de cent, la moitié de cinquante, le quart vingt-cinq, le huitième douze et demi. Pour s'en servir, vous dresserez un bâton ou paille droit debout au soleil, et vous mesurerez l'ombre avec un bâton, lequel ayant trois longueurs, vaudra trois cents, s'il en a deux, deux cents.

Ayant la longueur de votre ombre au juste, le 19 avril je dresse un bâton, et je trouve que l'ombre est égale au bâton, par conséquent je dis il est deux heures, et si c'est devant il en est dix.



Pronostications perpétuelles

DU SOLEIL.

Le Soleil se levant ou se couchant, l'air étant clair et net, signifie beau temps en toutes saisons, chaud en Eté et froid en Hiver : s'il est environné de nuées, c'est pluie ; si elles sont jaunes, c'est tempête ; et si elles sont rouges ou rousses, c'est signe de vent. On dit aussi en jugeant du tems qu'il doit faire ; rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pélerin.

— Après la mort de M. de Paulmy, M. d'Aguesseau, petit-fils du célèbre chancelier, fut reçu à l'académie française. Beauzée, auteur d'une excellente grammaire, dit au récipiendaire : Monsieur, vous devez l'honneur du fauteuil à votre grand-père, comme je le dois à *ma grammaire.*



Pronostications perpétuelles

DE LA LUNE.

Si l'on voit que la lune soit environnée d'un cercle obscur, du côté du plus noir, c'est pluie : s'il s'élargit et rougit, c'est grand vent, s'il est jaune, c'est tempête, grêle et foudre; si c'est en été, la lune ayant les cornes claires, c'est beau tems; et si elles sont troubles, c'est du mauvais tems.

— Christine, reine de Suède, était en France, lorsque la mode des éventails commençait à s'y introduire. Plusieurs dames de la cour la consultèrent pour savoir si elles devaient en faire usage. Je ne crois pas, dit-elle, vous êtes assez *éventées* sans cela.



Pronostications perpétuelles

DES ÉTOILES.

Quand les étoiles sont plus étincelantes que de coutume, et qu'elles semblent tomber ou changer de place, c'est signe de grand vent; si elles paraissent troubles, c'est brouillard et pluie; si le vent qui a cours ne cesse alors, il pourra continuer jusqu'à la pleine Lune.

— Le célèbre Dennis étant à dîner en société, fut prié de faire un calembourg en impromptu. — Sur quel sujet, dit-il? — Sur le roi. — Le roi n'est pas un *sujet*.

— Fontenelle avait un frère abbé. Quelqu'un lui dit: Que fait M. votre frère? — Mon frère? il dit la messe le matin et le soir il ne sait ce qu'il dit.



Pronostications perpetuelles

DES VENTS.

Le vent méridional vacillant, accompagné de chaleur humide, amène de la pluie et rend l'air gros et pesant; les vents d'est, nord-est, ouest, sud-ouest, plus ils tirent au nord plus ils sont froids et insupportables, ils engendrent de la neige s'ils durent longtems, le tems étant mauvais devient beau.

Prophéties générales et particulières de Thomas-Joseph MOULT *pour l'année* 1819.

Le Printems sera bon, bien tempéré et profitable à tous biens terriens.

L'Eté sera beau, ni trop chaud, ni trop froid.

L'Automne sera humide et venteuse.

L'Hiver ne sera pas bien froid.

Ceux qui auront du grain, qu'ils le vendent ; car les grains auront bonne venue cette année, et seront à bon marché.

Ceux qui auront du vin, qu'ils le vendent également au commencement du printemps ; car les vendanges foisonneront bien.

Cette année les peuples se réjouiront bien, la récolte étant abondante, le commerce soutenu et l'argent fort commun en beaucoup de pays.

Prédictions particulières.

La mort d'un grand prince causera bien des troubles dans ses Etats.

Grande trahison découverte.

La paix entre deux couronnes.

EPOQUES

Des Fêtes patronales, citadines et champêtres, avec les forts Marchés qui ont lieu chaque mois et chaque semaine de l'année dans les environs de Paris.

JANVIER.

Paris, mercredi et samedi de toute l'année, marché aux chevaux. — La chapelle, près Paris, marché le mardi, où l'on vend des vaches laitières.

Sceaux, marché aux bestiaux, tous les lundis.

Poissy, marché aux bestiaux, tous les jeudis.

Choisy-sur-Seine, gros marché tous les jeudis.

La Maison-Blanche, près Gentilly, on y vend des vaches laitières.

FÉVRIER.

Conesse, le 2, foire et marché.

MARS.

La Ferté-Gaucher, le 3, foire un jour, et le 31.

La Ferté-sous-Jouare, le 24, deux jours.

Nanteuil-sur-Marne, le 29, un jour.

AVRIL.

Arpajon, *Seine-et-Marne*, le 14, un j.

Rebais-sur-Marne, le 26.

MAI.

Antoni, le deuxième dim. du mois.

Brunoy, le lundi de la Pentecôte.

Chatillon, le premier dimanche après Saint-Jacques et Saint Philippe.

Ivry, premier dimanche du mois.

JUIN.

Champigny, le lundi après la Pentecôte et le lendemain de la Toussaint.

Neuilly, près Paris, le 24, jour de Saint-Jean-Baptiste.

Nogent-sur-Marne, le jour de la Pentecôte, 3 jours.

Saint-Maur, le premier dimanche aprè la Saint-Jean, un jour.

Vitry-sur-Seine, le dimanche de la Pentecôte.

JUILLET.

Charenton, fête le 2e. dim. du mois.

Meudon, fête le premier et deuxième dimanche après le 4 du mois.

Mont-Morency, fête le jour de la Madelaine et les deux dimanches suivans.

Montreuil, le premier dimanche après la Saint-Pierre.

Mennecy, fête les dimanches après la Saint-Pierre et la Saint-Denis.

Le Peq, fête de la Madeleine du 20 au 25.

Nogent-sur-Marne, le jour de la Pentecôte, trois jours.

Plessis-Piquet, le dimanche qui suit la Madeleine.

Romainville, le 31.

Verrières, le premier dimanche après la Saint-Anne.

Août.

Auteuil, fête le 15 et le dimanche suivant.

Brevannes, le dimanche après l'Assompion.

Choisy-le-Roi, le dimanche après la saint-Louis.

Fontenoy sous-le-Bois, le premier dimanche du mois.

Jouy, fête de saint-Roch, remise au dimanche suivant.

Pont-Saint-Maur, le dimanche le plus près de la saint-Laurent.

Prés Saint-Gervais, premier dimanche d'août.

Saint-Mandés, le 15, jour de l'Assomption, remise au dimanche suivant.

Saint-Ouen, le 24, mais remise au dimanche suivant.

Soisy-sous-Etiolles, le 15.

Surênes; le premier dimanche après la saint-Louis.

Versailles, trois foires de cinq jours,

le 1er mai, le 25 août et le 9 octobre, gros marché les vendredis et samedis.

Ville-d'Avré, le dimanche après l'Assomption.

Vincennes, le 15, et le dimanche suivant.

Saint Germain-en-Laye, foire le 30, dure trois jours. Autre foire dite *des Loges* le dimanche suivant à une demi-lieue de Saint Germain dans la forêt, dure 3 jours.

SEPTEMBRE.

Bagnolet, le premier dimanche du mois.

Bercy, le dimanche après la Nativité.

Vaugirard. le dim. après la st. Lambert.

Saint-Cloud, les 3 dimanches consécutifs à partir du 7 du mois.

OCTOBRE.

Arcueil, le premier dimanche après la Saint-Denis.

Saint-Denis, le 9 du mois.

NOVEMBRE. *Point de fête.*

DÉCEMBRE. *Idem.*

ANECDOTES ET BONS-MOTS.

DES gens de lettres, assemblés chez madame de Forgeville, discouraient de plusieurs objets, et prononçaient souvent le mot de philosophie. Madame de Forgeville les interrompit, pour demander quel bien avaient fait à l'humanité ces philosophes qu'elle entendait vanter sans cesse? Quel bien ils ont fait, madame! répondit d'Alembert, ils ont abattu la forêt des préjugés, qui la séparait du chemin de la vérité. — Je ne suis plus si surprise, répliqua madame de Forgeville en riant, si vous nous débitez tant de *fagots*.

— Alain, maître sellier, donna au théâtre français l'Epreuve réciproque, petite commédie très-jolie, mais très-

courte. Lamothe, au sortir de la première représentation, trouva l'auteur dans le foyer, et lui dit : Monsieur Alain, vous n'avez pas assez *allongé la courroie*.

— Presque tous les opéras de Cahusac ont été mis en musique par Rameau, et comme le talent du musicien soutenait les vers du poéte, celui-ci appellait l'autre son *rameau d'or*.

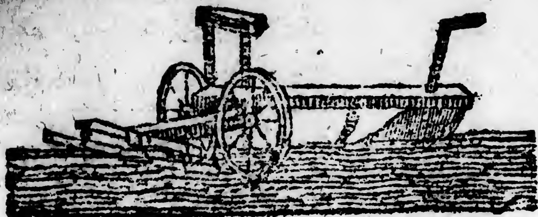
— On a dit, du même auteur, que son opéra de Zoroastre était un ouvrage de laitue, parce qu'il n'y avait que les *chœurs* à conserver.

— Le poéte Roi, sortant de la comédie française, s'embarrassa dans la robe d'une femme et fit une chute. La dame lui fit ses excuses. Il n'y a pas de mal, lui dit Roi, les auteurs sont accoutumés à *tomber* ici.

— A la mort de Louis XV, les Dubarri tombèrent dans le plus grand discrédit. On disait alors que les tonneliers allaient avoir de l'occupation, parce que tous les *barils fuyaient*.

— Louis XV disait un jour au dauphin que madame de Pompadour parlait parfaitement l'allemand. Oui, sire, reprit ce prince ; mais elle *écorche furieusement le français*.

— Lorsque madame de Pompadour, dont le nom était *Poisson*, se vit élevée au rang de duchesse, elle demanda le cordon bleu, pour son frère, à son royal amant. Le roi consulta là-dessus un seigneur de sa cour, qui lui dit : Je ne crois pas, sire, que ce *poisson*-là vaille la peine d'être mis *au bleu*.



AGRICULTURE.

Règles du jardinage.

JANVIER.

Pendant ce mois on aura soin de fumer les terres et de leur donner un profond labou ; on doit aussi nettoyer avec soin les arbres en leur ôtant les ordures attachées aux branches, car chaque filet est un nid d'insectes. Par un tems de pluie, on ratisse avec le dos de la serpette les écorces des arbres mousseux.

FEVRIER.

S'il ne gèle pas, on seme laitues, oignons, porreaux, choufleurs hatifs et brocoli d'Italie, épinards, radis de tous les mois, fournitures de salade, comme cresson, pimprenelle, estragon, roquette, cerfeuil. Si la saison le permet, on semera encore panais, carottes, céleris, et sous les couches, melons, concombres et basilic.

MARS.

Dans ce mois on laboure les asperges, on déchausse le pied des artichauts, on plante asperges, pommes de terre, dites crompires, topinambours, pois, ail, échalottes, haricots hatifs : on peut encore semer laitues, panais, carottes, navets, céleris, persil, cerfeuil, épinards, pourpier, patience. C'est le tems de tailler les arbres vigoureux, et d'en planter de nouveaux dans un terrein lourd et humide.

AVRIL.

Il faut transplanter poirée, œilletons

d'artichauts, céleris, choux, courgier, basilic. On seme pourpier doré, haricots, oscille, poivre d'Inde, scorsonères. A la fin de ce mois on greffe les arbres, quand les fruits sont noués on leur donne un profond labour, et on les ébourgeonne. Si l'on a des serres chaudes, il faut les couvrir pendant la nuit.

M A I.

On transplante laitues, poireaux, oignons, poivre-d'Inde. Semez cerfeuil, persil, pourpier, radis, raves, fèves à sécher, haricots, endives. Ayez sur-tout soin de détruire tous les insectes, comme fourmis, vers, limaçons, escargots, et cela dans un tems de pluie. On peut sortir hardiment orangers, citronniers, figuiers.

J U I N.

Replantez pendant ce mois ciboules, oignons d'automne, poireaux, échalottes, choux-raves, choux-fleurs à grainer, endives. On recolte dans ce mois les graines

des choux, cresson, cerfeuil, pimprenelle, roquette, épinards, bourraches, pois, fèves.

JUILLET.

On greffe en écusson tout les arbres fruitiers, principalement ceux à noyaux. Au commencement de ce mois on tondra tous les arbustes ainsi que les bordures, comme if, cornouiller, buis, etc. On recueille les graines des navets, pois, fèves, céleri, radis, cresson.

AOUT.

Vers la fin de ce mois on seme toutes les laitues et endives d'hiver, oignons, carottes de printems, épinards, mâches, scorsonères, navets, radis, raiforts. Lorsque les pommes d'artichauts sont recueillies, il faut couper le plus bas qu'on peut, les montans ou tiges qui ont porté. Il faut transplanter les endives à grainer qu'on aura soin de couvrir pour passer l'hiver.

SEPTEMBRE.

Replantez touffes d'oseilles et choux pour l'hiver. Si les chaleurs sont tempérées,

comme elles doivent l'être on met en terre toutes sortes de plantes vivaces, comme hysope, lavande, thym. C'est aussi la saison de tondre pour la seconde fois les bordures des jardins.

OCTOBRE.

On seme mâches, raiponces, roquette: on peut planter les arbrisseaux, tels que myrthe, buis, romarin et autres arbres; aussi toutes les bordures qu'on veut faire à neuf ou changer de situation. Il faut mettre en serre orangers, citroniers, figuiers, et tous les arbres et plantes auxquels le froid est nuisible.

NOVEMBRE.

Lorsque les gelées commencent il faut couvrir avec de la litière ou feuilles d'arbres qui sont à préférer, les plantes d'artichauts, poirée, céleris, pas entièrement mais à mesure que le froid augmente. On arrache de terre les provisions d'hiver, telles sont les carottes, panais, scorsonères, betteraves, choux rouges, qu'on

transporte à la serre. On porte dans le potager le fumier pour engraisser la terre dans les tems prescrits.

DECEMBRE.

Avant les fortes gelées, on transporte dans un lieu sûr les endives qu'il faut planter en mottes en les couvrant de sable. C'est le tems de pallisser les espaliers et de tailler les autres arbres, pourvu cependant qu'il n'y ait ni gelée ni neige.

Eau pour les boutons et rougeurs de visage.

Piler une once de litarge d'or, la faire bouillir à petit feu dans une chopine de vinaigre réduit à demi-septier. Bien brouiller la litarge, qu'il ne reste plus de grumelaux ; la couler par inclination ; la garder dans une bouteille.

On en met une cuillerée dans une chopine d'eau, que l'on voit devenir en forme de lait : on la fait tiédir, et l'on s'en bassine le visage avec une petite éponge fine, ou un linge fin.

FOIRES

DES DÉPARTEMENS DE LA SEINE, SEINE-ET-MARNE, SEINE-ET-OISE, OISE, LOIRET ET EURE-ET-LOIRE.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

S.-Denis, 24 février, 11 juin 15 jours, 9 octobre 9 jours, le mercredi ou samedi le plus proche du 11 juin s'ouvre la foire dite du Landy, elle continue à quatre époques différentes, les mercredi et samedi suivans. St.-Ouen, 29 août, 3 jours.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers, 10 octobre, 2 jours. Farmoutiers le lundi avant Pâques. Maupertuis, 16 sept. Tonquin, 14 octobre. La Ferté-Gaucher, 18 octobre, 1er. jeudi de mars, 1er. mai, 1er. jeudi de juillet, le dernier jeudi de chaque mois. St.-Barthelemi, 24 août. Doue, 25 novembre. Rebais, le mardi après la troisième semaine de nov.

le mardi après la Quasimodo. Le lundi de la Pentecôte. Le 22 juillet. Le mardi après le 14 septembre. Villeneuve-sur-Hellot, 24 février, 10 mai, 19 juin, 21 septembre, 21 décembre. Fontenay, 22 juillet et 28 octobre. Rozoy, 16 novembre, le jeudi de la première semaine de carême, et le jeudi après la Pentecôte. Villeneuve-le-Comte, 14 septembre. Beaumont, le jour de St.-Mathias, le mardi qui précède le 3 mai, le mardi qui précède le 30 août et le 30 nov. Branles 3 mai et 31 août. Château-Landon, le jeudi qui précède le 11 février, le jeudi qui précède le 21 décembre, le jeudi de la semaine de la Passion, le jeudi qui précède le 4 juillet, le jeudi qui précède le 21 déc. Fontainebleau, 26 novembre, le mercredi veille de la mi-carême, le lendemain du dimanche de la Trinité. Dormelles, le samedi avant le 3e. dimanche de juin. Egreville, 23 janvier, 5 juillet et 26 novembre. Flagy, lundi de la Pentecôte. Thaury. Férotes, 23 juin. Montereau-Faut-Yonne,

23 juin, et 22 novembre. Moret, le vendredi-saint, le 1er. lundi après le 8 septembre, 6 décembre. Larchant, le lendemain de l'Ascension. Nemours, 20 janvier, 1er. mai, 24 juin, le 3e. samedi de septembre, le 1er. samedi de novembre. Mitry, 18 octobre. Créci, 23 avril et 29 septembre. Dammartin, le lundi de la Passion, le lundi de la Pentecôte, 1er octobre et 6 décembre. La Ferté-sous-Jouarre, le jour de la mi-carême, 24 juin, 25 octobre et 6 décembre Jouarre, le mardi de la Pentecôte. Nanteuil-sur-Marne, le 4e. mardi de carême, 28 octobre et 30 nov. Lagni 3 février, le 1er. dimanche de juillet, le jour St-Barthélemi et le 30 novembre. Pomponne, 29 août. Crouy-sur-Ourcq, le 3e. mardi de carême, 11 juin, 21 septembre. Lisy, 1 mai et 9 octobre. Meaux, 15 mai et 12 novembre. Brie, 15 juillet, 28 octobre et 30 novembre Monthety, commune d'Ozouer-la-Ferrière, 9 septembre. Blandy, 24 février et 21 septembre. La Chapelle-

Gauthier, le lundi après le 11 novembre. Valence, 18 juillet et 1er. octobre. Melun, 24 juin, 3 septembre et 11 novembre. Mormans, 28 octobre 16 mars et 9 août. Chaumes, le mardi de la semaine de la Passion, le mardi de Pâques, le mardi de la Pentecôte et le 19 octobre. Tournan, le 1er. lundi après la Pentecôte et le 3 novembre.

Bray-sur-Seine, 14 février et 14 septembre. Donnemarie, 25 février et 19 octobre. Nangis, 4 juillet et 8 septembre. Provins, 2 février, le dimanche de la Trinité, 24 juin, 11 septembre et 11 novembre. Beton-Bazoches, 20 janvier, 27 février, 25 juin et 25 septembre. Chalantre-la-Grande, 15 avril, 14 septembre.

DEPARTEMENT DE SEINE-OISE.

Canton de Mantes.

Mantes, le 1er. mercredi qui suit le 1er. mai, 22 juillet, 1 et 14 septembre, le 9 octobre, le mercredi qui suit la Saint-André.

Canton de Magny.

Magny, 2 février, 1er. mai et 29 septemb. La Roche-Guyon, le mardi qui suit le 11 juin, et le mardi qui suit le 25 nov.

Canton de Houdan.

Houdan, le jour des Cendres, le 8 mai, 26 juillet et 21 septembre. Dammartin, le jeudi de l'octave de la Fête-Dieu; le jeudi après la Translation de St.-Martin et le 11 novembre.

Canton de Pontoise.

Pontoise, le 4 mai, le 8 septembre, qui dure 8 jours, et 11 novembre.

Canton de Marines.

Marines, le 24 juin, le 1er. mercredi qui suit le 1er. octobre.

Canton de l'Isle-Adam.

Beaumont, le 1er. jeudi après le 15 janvier, le 1er. jeudi après la mi-carême, le jeudi après le 29 juin, et le 1er. jeudi après la St.-André.

Canton de Gonesse.

Gonesse, 2 février et 16 juillet. Mont-

fermeil, le 4. dimanche de septembre. Vaujours, le 4. dimanche de carême. Livry, le 2. dimanche d'août. Gagny, le dimanche et le lundi de la Pentecôte.

Canton de Luzarches.

Luzarches, le 6. jeudi de carême, le 28 septembre, 28 octobre. Louvres, le 15 mars, 1 mai et 25 novembre.

Canton de Versailles.

Versailles, 1 mai, 25 août et 9 octobre.

Canton de Chevreuse.

Chevreuse, 20 avril, 22 juillet, 14 septembre et 12 novembre.

Canton de Saint-Germain.

St.-Germain, 25 août et le dimanche qui suit le 30 août.

Canton de Limours.

Limours, le dernier jeudi d'avril et le 1. jeudi de septembre.

Canton de Meulan.

Meulan, la veille de l'Ascension, et le 28 octobre.

Canton de Montfort.

Montfort, le 1. jeudi de la mi-carême, le 1. jeudi qui suit la St.-Pierre, le 1. dimanche qui suit la St.-Laurent, le 1. jeudi qui suit la Ste.-Catherine. Neauphle, les 2 et 30 novembre.

Canton de Palaiseau.

Palaiseau, le 3 février et 25 novembre. Bièves, 11 juin et 6 décembre. Château-fort, 18 octobre.

Canton de Rambouillet.

Rambouillet, le lundi de Quasimodo, le lendemain de la St.-Jean, 2. lundi de septembre.

Canton de Sèvres.

Saint-Cloud, 8 septemb, et dure 21 j.

Canton de Corbeil.

Corbeil, le 5. dimanche après Pâques, dure 8 jours; le 8 septembre. Mennecy, 9 juin et 9 octobre.

Canton d'Arpajon.

Arpajon, le jeudi saint, 1 mai et 4 août. Montlhéry, le 4. dimanche de mars le 4.

dimanche de juin, le 4. dimanche de septembre et le 4. dimanche de décembre.

Canton de Longjumeau.

Longjumeau, le mercredi de la semaine sainte, 24 juin ; le 29 septembre, 21 décembre. Savigny-sur-Orge, 11 nov.

Canton de Boissy-St.-Léger.

Sucy, 14 septembre.

Canton de Dourdan (nord).

Dourdan, 23 février, 10 août, et le 3. lundi après le 1. dimanche de septembre.

Canton de Dourdan (sud).

Ablis, le 1. lundi après la Chandeleur, et 18 juillet. Ste.-Mesme, 7 mai et 22 août. St.-Arnoult, les lundi et mardi de Pâques, et 30 août.

Canton d'Etampes.

Etampes, 2 septembre, 29 septembre et dure 8 jours; 15 et 16 novembre. Morigny le jeudi avant la Pentecôte.

Canton de Méréville.

Angerville 20 juillet et 3 nov. Méréville 14 mars, 9 mai, 15 sept. et 21 décembre.

Canton de la Ferté-Aleps.

La Ferté-Aleps, le jeudi de la mi-carême, 10 août, et 25 septembre.

Canton de Milly.

Milly, 22 janvier, 3 mai et lundi de la Pentecôte, et 28 octobre. Maisse, 9 juin, 8 septembre et 25 novembre.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Beauvais, le 1. samedi de chaque mois. Grandvilliers, le 1. sam. de chaque mois. Cérifontaine, 9 octobre, jour de St.-Denis. Chaumont, 12 mai et 6 déc. Feuquières, 27 septembre, jour de St.-Côme, 8 décembre, et le mardi de la Pentecôte. Gerberoy, 21 septembre, jour de St.-Michel, le lendemain de la Pentecôte. Labosse, 30 novembre, jour de St.-André. Marseilles, 25 janvier, jour de St.-Paul, le 1 mai, jour de St.-Jacques et St.-Philippe, 18 octobre, jour de St.-Luc, 28 octobre, jour de St.-Simon et St.-Jude, 30 nov. jour de St.-André, 21 déc., jour de St.-Thomas. Meru, le vendredi saint, et le 2. vendredi

d'octobre. Mouchy-le-Châtel, 25 mars et 28 oct. Noailles, 11 nov. jour de S.-Martin, et 8 sept. Sarcus, 21 sept. jour de S.-Mathieu. Songeons, 2 février, 3 mai, 8 sept. et 25 novembre.

Breteuil, 3 févr. dite de la Chandeleur, le lundi saint, le mardi de la Pentecôte, 22 juillet, dite de la Madelaine, 24 septembre et 25 nov. Bulles, le vendredi saint. Catenoy, 29 sept. jour de S.-Michel. Clermont, le dernier samedi de chaque mois, le mardi qui suit la Chandeleur; le 10 août, jour de S.-Laurent, 30 novembre jour de S.-André. Crèvecœur, 11 nov. jour de S.-Martin, 3 mai, jour de Ste.-Croix, 29 sept. jour de S.-Michel. La Neuville-en-Hez, 21 septembre, jour de S.-Mathieu. Leglantier, le dimanche de la Trinité. Liancourt, le mercredi de la semaine de la Passion, 4 juillet, 12 et 13 novembre. Maignelay, 1 mai et 1 octobre, jour de S.-Remy. Mouy, le jeudi après le 2 oct. jour de S.-Léger, S.-Just, le dimanche des Rameaux, et le 18 oct. Tri-

cot. 9 mai et 23 novembre. Waquemoulin, 25 juillet.

Attichy, 25 avril, jour de S.-Marc, et 28 oct. jour de S.-Simon. Carlepont, les 1. mardi de janvier, avril, juillet et oct. Chevrières, 30 oct. et 3 mai. Compiègne, le 15 de chaque mois. Cus, 11 novembre jour de Saint-Martin, Elincourt, 25 novembre, jour de Sainte-Catherine, et 20 juillet, jour de Sainte-Marguerite. Gournay, le jeudi saint, le jeudi après la Pentecôte, et 24 août. Guiscard, le dernier lundi de chaque mois. Lassigny, le 14 de chaque mois. Margny-sur-Matz, 11 juin et 19 oct. Monchy-Humière, 16 mai et 12 novembre. Noyon, 23 et 26 juin. Ressons. 10 mars, le lendemain de la Trinité, 10 sept. et 6 déc. Tracy-le-Mont, le vendredi-saint.

Acy, 3 mai et 4 oct. Baron, 10, 11, et 12 juillet. Chambly, le lundi après le 1. dimanche de carême, le lundi après le 8 sept. Chantilly, 20 juin et 18 sept. Creil, 2 nov. Crépi, 3 nov. et le 2. lundi de carême

Mello, 22 juillet. Nantheuil-le-Haudouin, 8 juillet et 22 oct.- Neuilly-en-Thelle, le lundi après la S.-Denis. Précy, le mardi après la St.-Pierre Saintines, 24 juin. St.-Leu, 1 septembre. Verberie, 22 juin et 25 octobre. Ver, le jour de l'Ascension et les deux jours suivans.

Département du Loiret.

Orléans, la fête-dieu et 18 nov. Beaugenci, les 1. samedi de janv., fév., mars et avril, 1 mai, le 1 samedi de juin, 22 juillet, 1. sept. les 1. samedi d'oct. nov. et déc. Cravant, le 1. lundi de juillet. Lailly, le 7 sept. Châteauneuf, le 2. vendredi de février le jeudi saint, lendemain de l'Ascension, 1. juillet, 24 août, 28 oct. et 13 déc. Vitry-aux-Loges, 10 mars, 11 juin, et 6 nov. S.-Denis-de-l'Hôtel, 6 janv. 11 mai, et 4 nov. Cléry, 16 fév, 16 mai, 8 juin, 16 août, et 30 nov. Mareau-aux-Prés, 22 janv., et 30 août. Sarau, le lundi de la Pentecôte, 3 nov. dure 1 jour. Jargeau, les 1 mercredi de février d'avril, juin, août, 19 oct. et le 1. mercredi

de déc. La Ferté, 4 mai, 9 sept. et 14 nov. Jouy, 14 juin, et 5 septembre. Meung, le vendredi saint, 10 avril, 29 juin, 20 sept. 9 oct. et 11 nov. Boccou, le 2 lundi de juillet. Charsonville, le 1. sept. Huisseau, les 9 mars, 25 juin, 9 nov. Neuville, le lundi de Pâques, 11 juin, 24 nov. Artenai, 1. jeudi de carême, 1 juillet et 25 sept. Chevilly, 19 juillet et 28 oct. Olivet, les 1. jeudi de mars et 1. lundi après la Toussaint. Patay, le mardi gras, 27 juin, 25 juillet et 30 nov. Montargis, le jeudi avant le jeudi gras, le 3. lundi après Pâques, 1. juin, 21 juillet, le lundi après la S.-Remy et 11 nov. Bellegarde, le 20 janvier, samedi saint, 3 mai, 25 juin et 2 novembre. Ladon, le 17 janvier, 1. mardi de carême, 1. mai, 24 août et 2 novembre. Châteaurenard, le 3 février, le 1. mai, 20 juin, 24 août et 25 novembre. Chuelles, les 29 mars, 7 juin et 30 septembre. Moncorbon, le jour de l'Ascension. Châtillon-sur-Loing, les 14 janvier, 2. samedi de carême, 20 mai,

30 juin, 14 sept. et 6 déc. Noyen-sur-Vernisson, 26 mars, 22 juin, 9 septembre et 12 nov. S.-Maurice-sur-Aveyron, 23 avril, 8 juin, 3 août, 23 septembre et 11 nov. Courtenay, le jeudi de la mi-carême, jeudi après le 3 mai, jeudi après le 29 juin, jeudi après le 8 sept. et 30 nov. Ferrières, le 25 mars, 2 mai, 30 août et 29 sept. Corbeilles, 13 janvier, 23 avril, 30 sept. et 19 octobre. Lorris, le 16 janvier, le mardi de Pâques, les 23 juin, 3 août, 16 septembre et 30 novembre. Varennes, le 4 mai et 17 août. Pithiviers, le 18 janvier, 23 avril, 30 juin, 21 septembre et 18 novembre. Boynes, le vendredi saint, 30 août et 3 novembre. Yèvre-le-Châte, 22 octobre. Aschères, le 1. mai, 6 septembre et 25 novembre. Grigneville, 10 octobre. Beaune, le mercredi des cendres, le mardi après le 4 juillet, mercredi avant le 1. septembre et 12 novembre. Boiscommun, jeudi de la mi carême, jeudi après la Trinité, 10 août, 18 octobre et 6 décembre. S.-Loup,

le 1. septembre Malesherbes, le mercredi avant les Rameaux, 4 juillet, 24 août et 12 novembre. Sermaises, 15 mars, 25 juin et 15 septembre. Puiseaux, le 7 février, le lundi de Quasimodo, lundi après 14 juillet et 9 septembre. Gien, le 2 lundi de carême, 28 avril, 21 juin, 11 août, 9 octobre et 25 novembre. Coulon, 13 janvier, le jeudi avant la Pentecôte, le 1. août Poilly, 21 juin. Saint-Gondon, les 17 avril, 19 juin et 27 octobre. Briare, le 3. dimanche de carême, 22 novembre, le dimanche après le 26 décembre. Bonny, le lundi de la 3. semaine de carême, 19 mai. 24 août et 17 novembre. Labussière. le 1. mai, 25 juin et 19 octobre. Ousouer-sur-Trézée, 17 mai, 5 juillet, 17 août et 12 novembre. Thon, 4 mai et 2 septembre. Châtillon-sur-Loire,. 11 juin, 29 août, 3 nov. et 13 déc. Beaulieu, 20 janvier, 20 avril, 20 août et 20 oct. Pierrefite, le 2 mai. Saint-Benoît, 10 février, 11 juin, 1 septembre et 25 novembre. Sully, 1 lundi

après le 22 janvier, 1. lundi de carême 1. lundi après la mi-carême 3. lundi après Pâques, 25 juin, 2 août 1. octobre, 3 novembre, 26 décembre.

DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIRE.

Chartres, le 11 mai, dure dix jours; le samedi d'après la Saint-Jean; tous les jeudis du mois de juillet; le 24 août, 3 jours; le 8 septembre, dix jours.

Aunau, les 27 septembre et 2 novembre.

Aunay, les 24 février, mardis de Pâques et Pentecôte, 25 juin, 28 octobre et 21 décembre. Galardon, le 21 septembre. Illiers, le 25 février, 12 mars, 2 mai, 3 juillet et 2 novembre. Lepuiset, le 22 juillet, deux jours. Onarville, le 24 février. Rouvray. St.-Denis, les 25 mars et 25 août. Toury, 9 octobre, deux jours. Vove, lendemain de l'Ascension. Jenville, 3 mars et 26 octobre. Maintenon, 4 fév. 9 septembre et 23 décembre.

Châteaudun, les 1 jeudis de janvier, de la mi-carême, de mai, de juillet, der-

niers jeudis d'août et d'octobre. Bonnevalle, les jours de marché correspondans aux 1. lundi de mars, dernier de juin, et second de novembre; les 1, 2 et 3 septembre, Brou, 15 mars, 25 juin, 16 septembre et 26 novembre. Chaucheville, 5 mai et 2 octobre. Cloyes, les 1. samedis de janvier, d'avril et de juillet. Courtalain, 1. mai, 29 août, 29 sept. et 15 nov.

Anet, 21 juin et 2 septembre. Brezolles, 30 novembre. Châteauneuf, le mercredi d'avant le 7 de juillet, le jour de St.-Clair deux jours. La Ferté-Vidame, les 1. jeudis de janvier et d'octobre. Nogent-Roulebois, les 1. samedis de février, deux jours, et de mai; 29 juin, le samedi avant le 8 sept. et le 11 nov. Senonches, les 16 et dernier lundi de sept.

Authon, le 3. jeudi d'après la Pentecôte, le 2. jeudi d'après l'Assomption. Chassant, 14 mars et 15 septembre. La Bazoche, le samedi après la Quasimodo, 24 juin, 9 septembre et le samedi après la

Saint-Martin. La Loupe, les mardis d'après la Chandeleur, de la Quasimodo et celui d'après le 1. juillet, ainsi que le 1. mardi d'octobre. Nogent-le-Rotrou, le 1. mardi de carême, 7 mai, 25 juin et 13 sept.

FIN DES FOIRES.

EAU

Pour conserver et blanchir le teint.

Prenez un Chapon bien gras, duquel vous ôterez la peau, la tête, les pieds, et tout ce qui sera dans le corps, coupez-le par morceaux et le mettez dans une curcubite, avec un fromage de crême douce, le blanc et coque de six œufs frais, deux dragmés de céruse, une once de borax et un demi-septier d'esprit-de-vin; puis dislez au bain-Marie: il faut mettre souvent de cette eau pour nourrir et embellir la peau.



LE VERSEAU.

Est le onzième signe du Zodiaque, qui domine depuis le 20 Janvier jusqu'au 18 Février.

Ceux qui naissent sous ce signe sont naturellement sanguins, colériques, discrets et prudens, beaux, bien faits, l'esprit subtil et ingénieux, favorisé du sexe et de la fortune.

— Un gascon avait, à Agen, insulté un toulousin. Ils voulaient tirer l'épée, mais les témoins les en empêchèrent. Le toulousin, au grand contentement de son adversaire, s'en retourna chez lui; mais, deux jours après, il écrivit au gascon qu'il voulait le voir, le pistolet à la main, dès qu'il viendrait à Toulouse. Le gascon lui répondit par ces trois mots: « Amorcez, je pars. »

Saint-Martin. La Loupe, les mardis d'après la Chandeleur, de la Quasimodo et celui d'après le 1. juillet, ainsi que le 1. mardi d'octobre. Nogent-le-Rotrou, le 1. mardi de carême, 7 mai, 25 juin et 13 sept.

FIN DES FOIRES.

EAU

Pour conserver et blanchir le teint.

Prenez un Chapon bien gras, duquel vous ôterez la peau, la tête, les pieds, et tout ce qui sera dans le corps, coupez-le par morceaux et le mettez dans une cucurbite, avec un fromage de crême douce, le blanc et coque de six œufs frais, deux dragmes de céruse, une once de borax et un demi-septier d'esprit-de-vin; puis dislez au bain-Marie : il faut mettre souvent de cette eau pour nourrir et embellir la peau.



LE VERSEAU.

Est le onzième signe du Zodiaque, qui domine depuis le 20 Janvier jusqu'au 18 Février.

Ceux qui naissent sous ce signe sont naturellement sanguins, colériques, discrets et prudens, beaux, bien faits, l'esprit subtil et ingénieux, favorisé du sexe et de la fortune.

— Un gascon avait, à Agen, insulté un toulousin. Ils voulaient tirer l'épée, mais les témoins les en empêchèrent. Le toulousin, au grand contentement de son adversaire, s'en retourna chez lui; mais, deux jours après, il écrivit au gascon qu'il voulait le voir, le pistolet à la main, dès qu'il viendrait à Toulouse. Le gascon lui répondit par ces trois mots: « Amorcez, je pars. »

LES POISSONS.



Sont le douzième signe du Zodiaque, qui domine depuis le 19 Février jusqu'au 21 Mars.

Ceux qui naissent sous cette constellation ont le teint beau, la poitrine large, les yeux ronds, les inclinations et les qualités efféminées, préfèrent Vénus à Bacchus. Ils souffriront dans leur jeunesse, mais ils auront de grandes richesses sur la fin de leur vie.

— Une femme ayant vu mourir son fils unique, s'abandonnait aux plus cruelles douleurs. Un religieux tâchait de la consoler. « Souvenez-vous, lui disait-il, d'Abraham, à qui Dieu commanda de plonger lui-même le poignard dans le sein de son fils, et qui obéit sans murmurer. « Ah! mon père, répondit-elle avec impétuosité, Dieu n'aurait jamais commandé ce sacrifice à une mère. »

LE BÉLIER.



Est le premier signe du Zodiaque qui domine depuis le 21 Mars jusqu'au 21 d'Avril ; c'est par celui-ci où l'on commence à compter les degrés du Zodiaque.

Ceux qui naissent sous ce signe ont le sang chaud, violent, aimant les amertumes, ont les inclinations tendres et amoureuses.

— Un normand et un gascon furent condamnés à être pendus pour des vols. Comme il s'agissait de leur prononcer leur sentence, le greffier lut d'abord celle du normand, qui marquait qu'il serait pendu pour avoir volé un sac de clous. Le gascon, en l'entendant, dit : « Peste soit du maraud ! se faire pendre pour des clous ! » Et quand on lut la sienne, qui portait qu'il serait pendu pour avoir volé dix mille écus, il se tourna vers le normand, et lui dit : « Sont-ce là des clous ? »

LE TAUREAU.



Est le second signe du Zodiaque, qui commence depuis le 21 Avril jusqu'au 21 Mai.

Ceux qui naissent sous ce signe, ont le front grand et large, le visage long, sont d'une inclination efféminée, ont l'esprit fin, l'humeur mélancolique, sont tristes et rêveurs. Ils sont d'un tempérament sanguin, luxurieux, aimant la bonne chère et les plaisirs de Vénus, mais généreux et bienfaisans.

— Dubarri, obligé de s'enfuir, pour une aventure peu honorable; se cacha et passa, aux portes de Paris, dans un panier de maquereaux, on lui appliqua ce refrein : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille.*

LES GÉMEAUX.



Sont le troisième signe du Zodiaque, qui commence depuis le 22 Mai jusqu'au 22 Juin.

Ceux qui naissent sous cette Constellation, qui est sèche et humide, sont beaux de visage, doux, affables à chacun, mais mélancoliques, sombres et avares, aimant les sciences.

— Un bon mari disait à sa femme : « Je crois qu'il n'y a qu'un homme dans toute cette ville qui ne soit pas cocu. — Qui donc ? demanda la femme. — Mais, dit le mari, tu le connais. — J'ai beau chercher, je ne le connais pas. »

— Un menuisier qui se mourait, disait à sa femme, fondante en pleurs : « Vois-tu, Françoise, si je meurs, épouse notre garçon Jacques; c'est un bon enfant, et, dans notre métier, il faut un homme. — Hélas, dit-elle, j'y pensais ! »

L'ÉCREVISSE.



Est le quatrième signe du Zodiaque, qui commence le 21 Juin jusqu'au 22 Juillet.

Ceux qui naissent dans ce tems-là, sont naturellement grands, ont les yeux petits, les épaules larges, sont d'un tempérament froid et humide, efféminé et mélancolique, riches, prodigues et fiers d'une conversation dure, satirique et bizarre.

« Allons, monsieur, l'épée à la main, disait un parisien à un gascon, qui l'avait offensé. — Comment, allons, reprit celui-ci !.. à qui croyez-vous parler ?.. commandez à vos valets... A rien ne tient que je punisse votre peu de savoir-vivre par une mort soudaine; mais..... je vous donne la vie. »

LE LION.



Est le cinquième signe du Zodiaque, qui commence le 23 Juillet jusqu'au 23 d'Août.

Ceux qui naissent sous ce signe sont spirituels, intelligens, propres aux dignités; d'un tempérament chaud, dédaigneux et colériques, d'une taille haute, le cœur susceptible et propre à aimer.

—Un paysan, obligé de faire un voyage, recommanda à sa femme de ménager son front. « Pourquoi cela? lui demanda la jeune Agnès. — C'est, dit-il, que si tu n'étais pas sage, il me viendrait, dans le moment, des cornes à la tête. — Fi donc! répondit-elle, je m'en garderai bien: je crains trop les cornes » A peine fut-il parti, qu'un galant lui éclaircit le mystère, et mit ses leçons en preuve. Le mari de retour, elle l'examine, et lui dit: « Tu m'as donc trompé? »

LA VIERGE.



Est le sixième signe du Zodiaque, qui commence le 24 Août jusqu'au 22 Septembre.

Ceux qui naissent sous ce signe sont, d'une taille médiocre, d'un tempérament doux quoique froid, mélancoliques et atrabilaires ; mais sincères et fidèles, admettant les bons avis. Ils avanceront leur fortune en peu de tems.

— Quelqu'un voulut faire tirer l'épée, en pleine rue, à un gascon qui l'insultait. Celui-ci appèle un décroteur : « Tiens, décroteur, voilà une petite pièce, va t-en à la paroisse, dire qu'on sonne pour un mort, et qu'on vienne prendre ce corps. — Mais ! il me semble que monsieur se porte bien ? — Oui, mais ne vois-tu pas qu'il veut se battre avec moi ? »



LA BALANCE.

Est le septième signe du Zodiaque, qui commence le 22 Septembre jusqu'au 23 Octobre.

Ceux qui naissent sous ce signe aiment naturellement le vin, la musique, la danse, le jeu et les femmes ; d'ailleurs ils sont éloquens, bons orateurs, faisant distinction du vrai mérite.

— Une dame, qui faisait la prude en société, avait une petite fille bien jolie, bien éveillée, et qui dansait admirablement pour son âge. L'ayant conduite au bal, on vint la prier ; elle charma tout le monde, et son cavalier ne put s'empêcher de la prendre dans ses bras et de la baiser. Elle le remercia, et revint auprès de sa mère, qui la gronda fort : « Eh ! maman, lui dit-elle avec naïveté, pourquoi vous fâcher, si je commence à aimer les hommes comme vous ? »

LE SCORPION.



Est le huitième signe du Zodiaque, qui commence le 24 Octobre jusqu'au 22 Novembre.

Ceux qui naissent sous ce signe sont petits, ont la gorge belle, le jugement vif et l'esprit pénétrant, à qui l'amour n'est pas indifférent; mais fort sensible, qui, sans l'honneur du monde, risqueraient souvent le leur.

— Un mari couchait rarement avec sa femme; elle le querella un jour sur cette preuve de son indifférence. « Tu devrais, lui dit son époux, me savoir bon gré d'une pareille conduite : cela prouve que je ne te confonds pas avec une fille, que l'on prend au jour le jour. — Fort bien, reprit-elle, mais tu devrais plus souvent me prendre à la nuit »



LE SAGITTAIRE.

Est le neuvième signe du Zodiaque, qui commence le 22 Novembre jusqu'au 22 Décembre.

Ceux qui naissent sous son ascendant sont exposés aux changemens des saisons, ayant la couleur pâle, sont d'une complexion délicate, ayant peine à se nourrir, sont généreux et courageux.

— Le premier président de Harlay ayant vu la maison de campagne que M. Talon possédait à Issy, il trouva que la maison était trop petite et le jardin trop long; Voilà, dit-il, un trop grand soulier pour un petit *talon*.

— Piron voyant une estampe licentieuse, qui représentait le vieux Loth avec ses deux filles, écrivit au bas: Les voilà bien *loties*.

LE CAPRICORNE.



Est le dixième signe du Zodiaque, qui commence le 22 Décembre jusqu'au 22 Janvier.

Ceux qui naissent sous ce signe sont mélancoliques, tristes, chagrins, d'ailleurs humbles, carressans et d'une amitié constante.

— M. Camus, évêque du Bellai, prêchant devant des moines leur dit : Dans les anciens monastères on voyait de grands moines, de véritables religieux, aujourd'hui on n'y voit plus que des *moineaux*.

— Mesmer se vantait devant l'abbé Cérutti d'avoir la puissance de rendre immobile tout un troupeau. Je crois effectivement, lui dit l'abbé, que vous avez tout pouvoir sur les *bêtes*.

* * * * * * * * * * * *
* * * * * * * * * * *

PRÉDICTIONS

Pour chaque Mois de l'Année 1819.

JANVIER.

Les événemens peuvent être retardés par la sagesse et le génie des hommes ; mais nul mortel n'a le pouvoir d'en rompre la chaîne : il faut que la volonté de Dieu s'accomplisse ; ainsi donc, ce qui n'arrive pas dans un temps arrive dans un autre, mais rien n'est plus près du jour qui fuit que le jour qui va luire. Si tu sors, couvre-toi bien ; si tu restes au logis, ferme ta porte. Fausses spéculations de plusieurs millionnaires : qui veut trop n'obtient rien.

FÉVRIER.

Le besoin est le père de l'industrie : nouveaux moyens de chauffage économique, qui malheureusement arriveront un peu tard. Les jeux et les ris remplaceront les douleurs. Brillant carnaval, amusemens de tous genres ; mais dont le lustre sera terni par plusieurs accidens fâcheux. Grande rumeur chez un peuple qui se dit libre : l'orgueil prend souvent la place de la raison. Disette momentanée dans quelques parties d'un grand Etat ; arrestation et punition de ses auteurs. Lot considérable gagné à la loterie. Etonnantes découvertes en médecine : le vieillard rajeunit, la mère redevient vierge. Maladie d'un très-grand prince, qui causera dans ses Etats beaucoup d'inquiétude. Un grand coupable échappé au supplice.

MARS.

Serait-ce donc pour être sacrifiés au dieu Mars, que nos épouses portent dans leur sein ces nombreux enfans?.... Non, l'Eternel a quitté la foudre, il ne la reprendra de long-temps. L'homme ne connaît pas tous ses trésors : ce qu'il jetait avec dédain, sera très-recherché pour ses grandes propriétés. Mariage très-assorti, qui comblera l'espoir de deux grands peuples. Destitution d'un ministre fameux par sa réputation : tout ce qui reluit n'est pas or. Nouvelle secte religieuse, qui fera beaucoup de bruit. Dévouement d'un saint hermite, qui fera rentrer dans le devoir une bande de brigands, et qui, par son éloquence, les convertira à la foi catholique. Evénement singulier et d'un nouveau genre. Clémence d'un grand prince.

AVRIL.

Jusques à quant conserverez-vous de l'espoir, hommes, dont les principes sont aussi vicieux que vos cœurs sont impurs? Nouvelle conjuration découverte; arrestation du chef et d'une grande partie de ses complices. Faillites considérables, suites funestes de spéculations inconsidérées. Mort cruelle d'un des plus savans hommes de l'Europe; conjectures, soupçons et arrestations à cet égard. Incendie d'une fameuse bibliothèque; plusieurs manuscrits et autres objets précieux deviendront la proie des flammes. Phénomène extraordinaire, qui effraiera beaucoup de gens, et dont les savans seront long-temps sans définir la cause. Mariage mal assorti, qui fera verser bien des larmes, par les malheurs sans nombre qu'il causera.

O homme, si tu réfléchissais plus sérieusement à ce que tu veux faire ; tu ne te trouverais pas si souvent la dupe de tes folles entreprises ! Grand nombre de marchands, pour avoir trop mis sur leur boutique, ne trouveront plus rien dedans. Nombreux établissemens de jeux publics, dont les entrepreneurs pourront bien payer leur place. Débordement d'une rivière considérable, causé par l'irruption d'une nouvelle source. Découverte des grandes propriétés d'une plante très-commune en Europe. Pamphlet séditieux répandu avec profusion, et presqu'aussitôt tombé dans l'oubli, par son insignifiance. Grandes réjouissances dans un vaste Etat : ses voisins se demanderont pourquoi ? Invention d'une liqueur désenivrante.

JUIN.

Il est un terme à tout, ce principe est incontestable : si le luxe est nécessaire, c'est lorsqu'il est réel ; s'il dégénère en clinquant, il devient fatal. L'or sur la porte, la misère dans l'intérieur. Grands bruits, peu de besogne. Charlatans de tous genres. Mort d'un mendiant dont la fortune se trouve être considérable. Nouveaux Horaces et nouveaux Curiaces : combats singuliers entre plusieurs princes de diverses puissances, pour éviter la guerre. Deuil public, occasionné par la mort d'une princesse chérie et adorée. Mariage de deux personnages fameux, qui prêtera beaucoup à rire. Mascarade d'un nouveau genre ; inventée par quelques esprits oisifs. Modes bizarres et ridicules, qui seront pourtant suivies par ceux qui n'auront rien de mieux à faire.

JUILLET.

Les incrédules se perdent en conjectures sur ce qu'ils ne pourront jamais définir : il n'appartient pas à la créature de deviner les secrets du Créateur. Nouveau miracle, qui étonnera bien des gens. Mort inattendue, qui déconcertera bien des projets. Procès fameux, dans lequel l'innocence triomphera des trames odieuses de la perfidie. Il ne faut pas toujours se fier à l'apparence : ce qui paraît grand aujourd'hui sera petit demain. Banqueroute frauduleuse, qui fera couler bien des larmes. Dangers courus par un grand prince. Faux bruits, fausses allarmes : n'écoutez rien, si vous ne voulez pas être trompé, car plusieurs seront victimes de leur crédulité. Trait de courage étonnant de la part d'un homme qui passait pour poltron.

AOUT.

Les foux seront toujours dupes des discours fallacieux de l'intrigue. Méfiez-vous de ces hommes qui ne veulent pas de premiers, car ils seraient bien fâchés de ne pas avoir de seconds. Le miel sur les lèvres, le fiel au fond du cœur. Grands débats pour une petite cause, qui manqueront d'avoir des suites fâcheuses. Vol considérable fait à main armée. Services rendus à l'humanité par une société de religieux. Un nouvel antechrist fera quelques dupes, mais il sera honni du plus grand nombre. Découverte intéressante pour l'agriculture et pour les sciences qui en dépendent. Combat naval, dans lequel un des vaisseaux, portant un passager célèbre, deviendra la proie des flammes. Ingratitude sans exemple. Mort d'un grand prince.

SEPTEMBRE.

Pourquoi courrir au loin chercher des trésors imaginaires, et vous exposer à compromettre la fortune d'autrui, tandis qu'il en existe chez vous de plus réels, que vous négligez? Grande entreprise maritime, qui, par un naufrage considérable, ruinera plusieurs négocians. Découverte d'un procédé propre à remplacer une denrée très-chère et très-nécessaire en cuisine. Legs considérable, en faveur des pauvres, de la part d'un ancien usurier. Dissentions civiles apaisées par l'éloquence et le courage d'un vertueux prélat. Maladie fort inquiétante, mais qui, heureusement, n'aura rien de funeste. Evénement fâcheux, qui causera bien des maux. Sages institutions, établies pour le bonheur d'un grand peuple. Phénomène dans l'air.

OCTOBRE.

Tout est possible à l'homme quand il s'arme de courage et qu'il ne désespère pas. Science, jusqu'alors conjecturale, qui se trouve soumise à des règles très-exactes. Enfantement contraire à l'ordre naturel, qui donnera matière à bien des discussions anatomiques. Terrible catastrophe : mort funeste de plusieurs personnes d'un mérite distingué. L'envie est de tous les rangs, comme elle est de tous les temps ; mais ceux que cette passion domine en sont souvent victimes. Bonheur inattendu, qu'on était loin de soupçonner. Plaisirs d'un nouveau genre, par lesquels tous les sens seront à-la-fois satisfaits. Méfiez-vous du loup, berger, il veut égorger le troupeau. Grandes calamité chez un peuple. Fausse prophétesse qui fera courrir toute une grande ville.

NOVEMBRE.

Diogène a éteint sa lampe, il ne cherche plus ; l'homme est trouvé. Nouveaux moyens en finance. Sangsues du peuple déjoués dans leurs projets. Changemens dans les fortunes : quand les bourses se videront, les besaces se rempliront. Précieuses découvertes en chimie. Naissance d'un homme obscure, qui deviendra très-puissant. Quelques hydres nouveaux éléveront la tête ; mais ils seront bientôt réduits à l'impuissance. On ne s'y attendait pas : surprise pour bien des gobes-mouches. Découverte d'un nouveau métal, qui sera d'une grande utilité pour les arts mécaniques. Le bras des Hercules remplacé par celui de l'enfance. Valées comblées ; montagnes applanies. Miroire de vérité, trouvé dans un tombeau. Erreur reconnue et réparée.

DÉCEMBRE.

Pourquoi faut-il que le mal soit toujours à côté du bien ? ainsi le veut la Providence : respectons ses décrets. Naissance illustre ; mort encore plus illustre. Etait-ce pour mieux nous tromper, qu'on nous fascinait les yeux ? c'est ce que le temps prouvera. La mort n'est rien pour quiconque ne tient pas à la vie. Pourquoi tout ce sang répandu ? pour une vétille. Incendie considérable causé par une imprudence. Fausse spéculation dont la non réussite couvrira de honte les entrepreneurs. Mort très-équivoque d'un homme en place. Qui ne fait rien, ne doit rien attendre ; mais qui travaillera, aura : c'est ce que vous souhaite

Me Mathieu *LÆNSBERGH*,
Mathématicien.

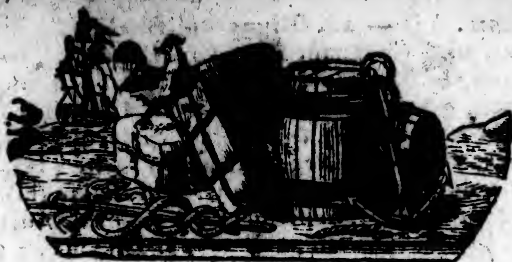


TABLEAU DES FOIRES.

JANVIER.

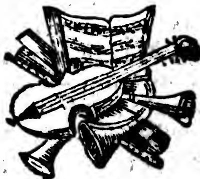
Le 1. Cuers, 2 jours. Olargues, 2 j. Riez, 2 j. — 2. La Rochelle, 5 j. Lassay, 2 j. — 3. Luxembourg, 1 j. Mayenne, 1 j. Thoard, 3 j. Trévoux, 4 j. — 4. Bienne, 4 j. Guéret, 1 j. — 5. Calais, 10 j. Laon, 8 j. Monestiès, 2 j. Poitiers, 1 j. — 6. Bazas, 3 j. Châtellerault, 1 j. Moulins, 3 j. Paysac, 3 j. Périgueux 1 j. — 7. Lambesc, 3 j. Saint-Claude, 15 j. — 8. Mende, 1 j. Puy (le), 1 j. Taninges, 2 j. Toulouse, 3 j. — 9. Montpazier, 3 j. — 10. Castelnaudary, 3 j. Foix, 1 j. Montluel. 3 j. Reims, 3 j. Longwi, 2 j. — 11. Mont-de-Marsan, 1 j. Saint-Maixent, 1 j. — 12. Chaumont, 3 j. — 13. Angoulême, 8 j. Chaud aigues, 3 j. Mont-

brison, 3 j. — 14. Bligny-sur-Ouche, 3 j. Conches, 1 j. Perpignan, 1 j. — 15. Bourg, 1 j. — 16. Créon, 2 j. Mornant, 2 j. — 17. Alais, 3 j. Alby, 1 j. Arles, 8 j. Tonneins, 2 j. — 18. Celles, 3 j. — 19. Montagnac, 8 j. Sémur. 1 j. Sisteron, 2 j. Valence, 2 j. — 20. Argentan, 3 j. Flèche (la), 1 j. Grenoble, 3 j. Saint-Lô, 1 j. — 21. Bassé (la), 2 j. Ingweiler, 2 j. Schirmeck, 2 j. — 22. Antibes, 4 j. Bar-sur-Ornain, 1 j. — 23. Limoux, 2 j. — 24. Chinon, 3 j. — 25. Auch, 1 j. — 26. Neuf-Brisach, 2 j. — 27. Montauban, 1 j. Vériers, 1 j. — 28. Cette, 8 j.

FOIRES A JOURS MOBILES.

Le lundi de la Septuagésime, à Aurillac, département du Cantal.

Le deuxième mardi de Janvier, à Angers, département de Maine-et-Loire.



FÉVRIER.

Le 1. Buxy, 2 jours. Quintin, 8 j. — 2. Bayonne, 8 j. Guéret, 1 j. Pfaffenhofen, 2 j. — 3. Aubagne, 3 j. Monestiès, 2 j. Nantes, 2 j. Paysac, 1 j. — 4. Besançon, 8 j. Béthune, 10 j. Clermont, 3 j. Haguenau, 3 j. Lavaur, 4 j. Le Puy, 2 j. Saint-Flour, 3 j. Saint-Pol, 10 j. — 5. Châtellerault, 1 j. Saint-Maixent, 5 j. — 6. Louhans, 5 j. — 7. Niort, 8 j. — 8. Etoile, 3 j. — 10. Lodève, 2 j. Provins 3 j. — 11. Alençon, 10 j. Langres, 8 j. — 12. Réalmont, 2 j. — 14. Condrieux, 2 j. — 15. Saillans, 2 j. Vitry-sur-Marne, 15 j. — 16. Aiguebelle, 2 j. Bourg, 1 j. Nismes, 2 j. — 17. Pont-Audemer, 8 j. — 18. Gap, 3 j. — 20. Béziers, 5 j. Rouen, 15 j. Vic, 2 j. — 21. Beaujeu, 2 j. Sémur, 1 j. — 22. Luxembourg, 2 j. Saignelegier, 3 j. Saint-Brieux, 1 j. Tulles, 1 j. — 23. Bourges, 1 j. Colmar, 3 j. Dourdan, 3 j. — 24. Avignon, 3 j. Ecouché, 2 j. Longwy, 2 j. Louhans, 5 j. Mazamet, 2 j. Montpazier, 3 j. Saint-Denis, 1 j. Saint-Maixent, 5 j. Sommières, 2 j. — 25. Châlons-sur-Marne, 3 j. Lambesc, 3 j. Nevers, 1 j. Sédan, 1 j. Villeneuve-les-Avignon, 4 j. — 26 Marennes, 3 j. — 27. Neuf-Brisack, 2 j. — 28. Beaumont, 2 j. Caen, 2 j. Montauban, 1 j.

FOIRES A JOURS MOBILES.

Premier samedi de février, à Nogent-Roule-bois, départ. d'Eure-et-Loir, de 2 jours.

Deuxième samedi de février, à Vendôme, dép. de Loir-et-Cher, de 8 jours.

Lundi avant le Jeudi gras, à Pamiers, départ. de l'Arriège, de 3 jours.

Jeudi gras, à Vesoul, dép. de la Haute-Saône.

Dernier vendredi de Carnaval, à Clermont-Ferrand, de 2 jours.

Mercredi des Cendres, à Voiron, d. de l'Isère.

Premier lundi de Carême, à Digne, dép. des Basses-Alpes, de 8 jours.

Premier samedi de Carême, à Château-Roux, département de l'Indre.



MARS.

Le 2. Avranches, 2 j. Bordeaux, 15 j. Dinan, 8 j. Gueret, 2 j. Mirecourt, 2 j. Bourbon-Vendée, 8 j. Nogent-sur-Seine, 3 j. Paysac, 3 j. Sainte-Ménéhould, 3 j. Saillanches, 2 j. — 3. Alençon, 6 j. Candel, 3 j. Frasnes, 2 j. Prades, 3 j. Valence, 1 j. — 4. Bourg, 1 j. Château-Gonthier, 1 j. Lassay, 2 j. — 5. Rochefort, 5. j. — 6. Carcassoune, 1 j. Chambly, 2 j. Ciotat (la), 3 j. Conches, 1 j. Crépy, 2 j. Mézières, 1 j. Moulins, 3 j. Narbonne, 3 j. Pont-Beauvoisin, 3 j. Rhodez, 3 j. — 7. Chatellerault, 2 j. Troyes, 10 j. — 9. La Ferté sous-Jouarre, 2 j. — 10. Blies-Castel, 2 j. Malleroy, 3 j. Saint-Maixent, 2 j. — 12. Saint-Lô, 1 j. Sens, 3 j. — 13. Poitiers, 8 j. Villefranche, 3 j. — 14. Saint-Brieux, 1 j — 15. Bourg, 1 j. Epernay, 1 j. — 16. Auxonne, 4 j. D[illegible]ling, 2 j. Landrecy, 5 j. Lunéville, 3 j. Périgueux, 1 j. — 17. Belesme, 2 j. Nantes, 1 j. Soule, 2 j. — 19. Auxerre, 1 j. Belleville, 2 j. Caen, 1 j. Gaillac, 2 j. Guéret, 1 j. Laval, 3 j. — 20. Aubagne, 5 j. Auch, 1 j. Dammartin, 2 j. Mortagne, 2 j. Sainte-Foy, 2 j. — 21. Monestiès, 2 j. — 22. Blaye, 8 j. Elbeuf, 1 j. Louhans, 4 j. Montpazier, 5 j. Saint-Avold, 3 j. Sémur, 1 j. Strasbourg, 3 j. Toulouse, 3 j. Valence, 2 j. — 23. Mont-de-Marsan, 1 j. — 24. Beaujeu, 2 j. Chambéry, 2 j. Mayenne, 1 j. Villeneuve-de-

Berg, 3 j. — 25. Bernay, 8 j. — 26. Châtenoy, 2 j. Condrieux, 2 j. Toul, 3 j. — 27. Chinon, 3 j. Henneboud, 3 j. Le Puy, 2 j. Limoges, 1 j. Paysac, 3 j. Villefort, 2 j. — 28. Bar-sur-Ornain, 1 j. Moutiers, 2 j. — 29. Courtisols, 2 j. La Neuvéville, 3 j. — 30. Montauban, 1 j. Saint-Maixent, 2 j. — 31. Libourne, 2 j. Lorient, 8 j. Plein-Palais, 5 j. Villefranche, 3 j.

FOIRES A JOURS MOBILES.

Le deuxième mardi de mars, à Angers, départ. de Maine-et-Loire.

Le lundi de la troisième semaine de Carême, à Gien, dép. du Loiret, de 6 jours.

Le jeudi de la troisième semaine de Carême, à Sézane, dép. de la Marne, de 8 jours.

Le lundi de la Mi-Carême, au Mans, départ. de la Sarthe.

Le mercredi de la Mi-Carême, à Voiron, dép. de l'Isère.

Le mercredi avant les Rameaux, à Puy Laurent, dép. du Tarn, de 2 jours.

Le mercredi de la Passion, à Sancerre, dép. du Cher, de 3 jours.

La veille des Rameaux, à Grenoble, dép. de l'Isère, de 3 jours.

Les trois premiers jours de la semaine Sainte, à Agen, dép. de Lot-et-Garonne.

AVRIL.

Le 1. Langogne, 2 j. Limoges, 11 j. Montagnac, 6 j Saint-Jean-de-Maurienne, 2 j. Sisteron, 3 j. Sommières, 2 j. — 2. Avallon, 1 j. Bourg, 3 j. Dijon, 7 j. Rouen, 1 j. — 3. Tulles, 1 j. Les Bois, 2 j. — 4. Guéret, 1 j. — 5. Arras, 15 j. — 6. Bergues, 8 j. Châteaulin, 2 j. Châtellerault, 1 j. Châtillon-sur-Seine, 3 j. Sallie., 2 j. — 8. Caen, 1 j. Montréal, 8 j. Saint-Pourçain, 2 j. — 11. Chaumont, 3 j. Méun sur-Loire, 3 j. Montluel, 2 j. Saint-Chinian, 2 j. — 12. Bargemont, 3 j. Lucenay, 1 j. Monestier, 2 j. Sainte-Ursanne, 3 j. — 13. Port-sur-Saône, 4 j. — 14. Pa iseul, 2 j. — 16. Bourg, 3 j. Mauvezin, 2 j. — 17. Cologne, 20 j. Mornant, 2 j. Montbrison, 1 j. Rambouillet, 3 j. — 19. Guéret, 1 j. — 21. Caen, 15 j. Evreux, 1 j. Melun, 3 j. Mende, 3 j. Montpazier, 3 j. Montpellier, 1 j. Toulon, 10 j. Toulouse, 10 j. — 22. Bourg, 3 j. Cuers; 2 j. Montréal, 3 j. — 23. Conches 1 j. La Bassée, 2 j. Monestiès, 2 j. Sémur, 1 j. Saint-M ixent, 2 j. Vésoul, 8 j. — 24. Chalus, 1 j. Colmar, 1 j. Ganay-sur-Loire, 1 j. L Flèche, 1 j. Luxembourg, 1 j. Pithiviers 2 j. Pradelles, 3 j. Saint-Germain-Laval, 2 j. Taninges, 2 j — 25. Brignolles, 8 j. Cambrai, j. Senlis, 9 j. Sommières, 2 j. — 26. Laval, 3 j. Pont-à-Mousson, 3 j. — 27. Bourg 3 j. Nantes, 1 j.

Payssac, 3 j. — 28. Glen, 8 j. — 29. Maurs, 2 j. Montauban, 1 j. Vic-sur-Losse, 2 j. — 30. Amiens, 9 j. Bourges, 2 j. Castel-Sarazin, 3 j. Compiègne, 3 j. Saint-Pons-de-Tomiers, 2 j.

FOIRES A JOURS MOBILES.

Le mardi de Pâques, à Reims, dép de la Marne, de 8 jours.

La Quasimodo, à Apt, dép. de Vaucluse.

Le lundi de la Quasimodo, à Digne, dép. des Basses-Alpes, de 3 jours.

Le troisième mardi d'avril, à Angers, départ. de Maine-et-Loire.

Le deuxième lundi après Pâques, à Montivilliers, dép. de la Seine-Inférieure.

Le quinzième jour après Pâques, à Saint-Maximin, dép. du Var, de 8 jours.

Le troisième lundi après Pâques, à Argentan, dép. de l'Orne, de 3 jours.

Le quinzième jour après mardi de Pâques, à Châlons-sur-Marne, dép. de la Marne, de 8 jours.

Trois semaines après mardi de Pâques, à Vitry-sur-Marne, dép. de la Marne, de 15 jours.



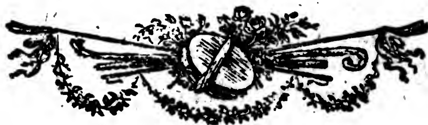
M A I.

Le 1. Barr, 2 j. Buxy, 2 j. Cosne, 2 j. Gaillac, 2 j. Lagorgue, 2 j. Metz, 15 j. Mortagne, 2 j. Velaux, 2 j. Versailles, 6 j. — 2. Fumay, 2 j. Gap. 3 j. Langoat, 3 j. Mont-de-Marsan, 1 j. Oléron, 8 j. Saint-Brieux, 1 j. Saint-Maixent, 4 j. Saint-Marcelin, 3 j. — 3. Auch, 1 j. Damazan, 2 j Guéret, 1 j Montflauquin, 2 j. Mur-de-Barrez, 2 j. Saignelégier, 1 j. Valence, 1 j. — 4. Château-Gontier, 1 j. Privas, 1 j. Villefort, 2 j. — 5. Avallon, 1 j. Bapaume, 10 j. Châtillon, 15 j. Jarnac, 3 j. Roquebrune, 3 j. Saissac, 2 j. Tarbes, 1 j. Troyes, 15 j. — 6. Avignon, 3 j. Châtellerault, 3 j. Coutance. 3 j. Haguenau, 3 j. Lavaur, 1 j. Villeneuve-les-Avignon, 4 j. — 7. Barré, 2 j. Cognac, 3 j. — 8. Niort, 8 j. Vic-sur-Losse, 2 j. — 9. Clermont-Ferrand, 8 j. Elbeuf, 18 j. Fangeaux, 3 j. — Sedan, 1 j. Tarascon, 3 j. — 10. Saint-Gaudens, 2 j. — 11. Avranches, 2 j. Bliescastel, 2 j. Candel, 3 j. Chartres, 10 j. Lodève, 2 j. Olargues, 2 j. Renan, 3 j. — 12. Boulay, 3 j. Loudun, 3 j. Oisy, 3 j. Poitiers, 1 j. Valence, 2 j. — 13. Alby, 3 j. Beaujen, 2 j. Corbeil, 8 j. Fréjus, 6 j. — 14. Lantic, 2 j. Le Puy, 3 j. — 15. Bordeaux, 1 j. Château-Thierry, 3 j. Mazamet, 2 j. — 16. Lassay, 2 j. Méun-sur-Loire, 3 j. Peyrelau, 2 j. — 17. Meulan, 3 j. Saint-Tropez,

2 j. — 18. Guéret, 1 j. Monestiès. 2 j. Niort, 8 j. Saint-Canat, 3 j. Saint-Paul-du-Var, 3 j. — 19. Besançon, 8 j. Verdun, 2 j. Vire, 8 j. — 21. Aix-la-Chapelle, 20 j. Bourges, 1 j. Le Cateau-Cambrésis, 8 j. Meaux, 3 j. Montpazier, 3 j. Nanci, 20 j. Soissons, 9 j. — 22. Auxerre, 1 j. Tréguier, 5 j. — 23. Tonneins, 3 j. Soule, 2 j. — 24. Angoulême, 8 j. Cernay, 3 j. Limoges, 3 j. — 25. Aurillac, 8 j. Limoux, 2 j. Paysac, 3 j. Provins, 8 j. Puy-Laurens, 2 j. — 26. Beaufort, 2 j. Châlons-sur-Marne, 3 j. Nantes, 1 j. — 28. Ardes, 2 j. Belleville, 2 j. Chinon, 3 j. Lambesc, 4 j. Laneuveville, 3 j. Palmiers, 3 j. Périgueux, 3 j. Sémur, 1 j. — 29. Billom, 3 j. Montauban, 1 j. — 31. Candies, 2 j. Châteaux 1 j. Lucenay, 2 j. Mantaigu 2 j. Pézena, 10 j. Sainte-Ménehould, 3 j. Saint-Amand, 9 j. Sarre-Albe, 3 j. Soule, 2 j.

FOIRE A JOUR MOBILE.

Le premier mardi du mois, à Angers, depart. de Maine-et-Loire.



JUIN.

Le 1. Aubagne 3 j. Frasne, 2 j. Libourne, 2 j. Saint-Béat 3 j. — 2. Beaujeu, 2 j. Marmande, 3 j. Orthez, 2 j. Pau, 3 j. Sezanne, 6 j. Tulles, 3 j. — 3. Auch, 1 j. Louans, 5 j. Pierre, 3 j. — 4. Barbezieux, 2 j. Bligny-sur-Ouche, 3 j. Bordeaux, 1 j. Evreux, 1 j. Fontainebleau 3 j. Saint-Flour, 3 j. Laon, 5 j. Pouillac, 3 j. Sainte-Foix, 2 j. Soignie, 10 j. Thones, 2 j. — 5. Agen, 6 j. Caen, 1 j. Châtellerault, 1 j. Mayenne, 1 j. Mégève, 2 j. Seilies, 2 j. — 6. Monestiès, 2 j. Pont-de-Beauvoisin, 3 j. Saint-Amier, 3 j. — 7. Aiguebelle, 2 j. Peyrelan, 2 j. — 8. Mauriac, 3 j. — 9. Aix, 5 j. — 10. Bailleul, 9 j. Courtisols, 2 j. Foix, 1 j. Montreuil, 9 j. Rouen, 1 j. Sémur, 1 j. — 11. La Rochefoucault, 3 j. Labouhère, 2 j. — 12. Moulins, 3 j. Saint-Antoine, 2 j. — 13. Brives, 3 j. Nogent-sur-Seine, 3 j. — 14 Alexandrie, 18 j. Condrieux, 2 j. Guéret, 1 j. Lisieux, 8 j. Orléans, 8 j. Vesoul, 1 j. — 16. Alby, 1 j. Mende, 2 j. Montpazier, 3 j. Nérac, 3 j. Toul, 3 j. — 18. Lierre, 8 j. Limoges, 2 j. Nevers, 1 j. — 20. Antibes, 4 j. Auxonne, 4 j. Bourbourg, 3 j. Dijon, 7 j. Douai, 9 j. Enghien, 10 j. Laval, 3 j. Lequesnoy, 9 j. Louhans, 5 j. Melün, 1 j. Bourbon-Vendée, 8 j. Rouen, 15 j. Villeneuve-d'Agen, 3 j. — 21. Bourges, 2 j. Châtillon-sur-Seine,

3 j. Lassay, 2 j. Provins, 3 j. — 22. Chaumont, 3 j. Luxembourg, 1 j. Verdun, 3 j. — 23. Châtillon, 10 j. Colmar, 3 j. Melun, 3 j. — 24. La Ferté-sous-Jourre, 2 j. Menin, 9 j. Noyon, 15 j. Poitiers, 1 j. Rambouillet, 1 j. Strasbourg, 15 j. Toulouse, 8 j. Valensole, 3 j. — 25. Amiens, 9 j. Blaye, 3 j. Eu, 1 j. Lyon, 20 j. Mortagne, 1 j. Nemours, 2 j. Payssac, 3 j. Valence, 2 j. — 26. Bar-sur-Ornain, 1 j. Latour-du-Piu, 3 j. Marennes, 3 j. Mégève, 2 j. Moutiers, 2 j. — 27. Châlons-sur-Saône, 30 j. La Martyre, 3 j. Trainel, 2 j. — 28. Montauban, 1 j. — 29. Plein-Palais, 5 j. — 30. Guéret, 1 j. Monestiès, 2 j. Pithiviers, 2 j. Yssengeaux, 2 j.

FOIRES A JOUR MOBILES.

Le premier mardi du mois, à Vihiers, dép. de Maine-et-Loire, 3 jours.

Le mercredi ou le samedi le plus près du 11 Juin, à Saint-Denis, d. de la Seine, dite du Landy, 15 *j*.

La Pentecôte, à Lyon, dép. du Rhône, de 35 *j*.

Le lundi de la Pentecôte, à Argentan, dép. de l'Orne, de 3 *j*.

Le mardi de la Pentecôte, à Caréassonne, dép. de l'Aude, de trois *j*.

Idem, au Mans, dép. de la Sarthe, de 8 *j*.

Le mercredi de la Pentecôte, à Châlonnes, dép. de Maine-et-Loire, de 2 *j*.

La veille de la Fête Dieu, à Angers, dép. de Maine-et-Loire, de 8 *j*.

Le premier lundi après l'octave de la Fête-Dieu, à Dignes, dép. des Basses-Alpes, de 2 *j*.

JUILLET.

Le 1. Auch, 1 jour. Evreux, 1 j. La Rochelle, 5 j. Limoges, 2 j. Méun-sur-Loire, 3 j. — 2. Rouen, 2 j. Rhodès, 2. Tulles, 1 j. — 3 Albe, 3. Château-Gonthier, 1. — 4. Houtenesse, 4 j. — 5. Châtellereault, 2 j. — 7. Aurillac, 1. — 8. Saint-Paul, 10 j. — 9. Lagny, 2 j. — 11. Chartres, 1 j. Samœns, 2. j. — 12. Beaufort, 2 j. Moulins, 3 j. Rochefort, 3 j. — 13. Le Puy, 3 j. — 14. Bonneville, 2 j. Bordeaux, 1 j. Lyon, 10 j. Ribier, 4 j. Saint-Damien, 3 j. — 15. Bréhal, 4 j. Evreux, 1 j. — 16. Nantes, 1 j. Montbrison, 1 j. — 17. Paliseul, 2 j. — 18. Chartres, 1 j. — 20. Reims, 5 j. Saint-Lô, 1 j. Amiens, 20 j. Cadillac, 2 j. Carouge, 3 j. Geme-Joux, 3 j. Saint-Amarin, 2 j. — 22. Alby, 1 j. La Bassée, 2 j. Madelaine, 3 j. Saint-Gaudens, 3 j. Sainguelégier, 3 j. — Auxerre, 3 j. Cabanne, 2 j. Epernay, 1 j. Estaire, 2 j. Mantes, 3 j. Payssac, 3 j. — 24. Boulogne, 2 j. Lucenay, 2 j. Mayenne, 1 j. Montargis, 5 j. Nevers, 1 j. Taninges, 3 j. Verdun, 2 j. — 25. Beaucaire, 8 j.

Bruges, 2 j. Charleville, 1 j. Chartres, 1 j. Chinon, 3 j. Mortagne, 2 j. Tilly, 3 j. Vitry-sur-Marne, 1 j. — 26. Charleroi, 10 j. Duren, 3 j. Marennes, 3 j. Monestiès, 2 j. Périgueux, 1 j. Saint-Justin, 2 j. Saint Paul-du-Var, 2 j. Saint-Tropès, 2 j. Vie, 3 j. — 27. Albe, 7 j. Bressuire, 2 j. Castelnau-de-Magnoac, 2 j. Montauban, 1 j. Nantes, 1 j. Tulles, 1 j. — 28. Apt, 1 j. — 30. Avesnes, 9 j. — 31. Montauban, 1 j. Ninove, 8 j. Porentrui, 5 j. Quintin, 8 j.

FOIRES A JOURS MOBILES.

Le premier jeudi de juillet, à Saumur, département de Maine-et-Loire, de 3 jours.

Le troisième mardi de juillet, à Angers, même département.



AOUT.

Le 1. Châlons-sur-Marne, 3 jours. Chartres, 3 j. Cuers, 2 j. — 2. Bargemont, 3 j. Bayonne, 8 j. Langogne, 2 j. Masseube, 3 j. Meyrueis, 1 j. Moutiers, 2 j. — 3. Avranches, 3 j. Bourg, 1 j. Guines, 8 j. Valence, 1 j. — 4. Châtellerault, 1 j. Payssac, 3 j. — 5. Guéret, 1 j. — 6. Carcassonne, 1 j. — 7. Blanzac, 3 j. — 8. Agde, 3 j. Aurillac, 1 j. Bavay, 9 j. Clairvaux, 8 j. Paliseul, 2 j. Tours, 10 j. — 10. Antibes, 4 j. Dourdan, 2 j. Saint-Ursanne, 3 j. Villé, 2 j. — 11. Bourges, 1 j. Cette, 8 j. Entrechaux, 6 j. Eu, 5 j. Gaillac, 2 j. Gien, 2 j. Saint-Pons-de-Tomiers, 2 j. — 12. Auch, 1 j. Clermont, 3 j. Saint-Maurice, 2 j. — 13. Bordeaux, 1 j. Decise, 2 j. Houtenesse, 2 j. Narbonne, 3 j. — 14. Macau, 2 j. Nogent-sur-Seine, 3 j. — 15. Clermont-Ferrand, 8 j. Mayence, 15 j. Mornant, 2 j. Saint-Justin, 2 j. Villeréal, 3 j. — 16. Bordeaux, 1 j. Ciotat (la), 8 j. Forcalquier, 3 j. Grenoble, 3 j. Guillaume-Saint-le-Var, 2 j. Vic-sur-Losse, 2 j. Vienne-le-Château, 2 j. — 17. Aiguebelle, 2 j. Cazères, 3 j. Clinge, 4 j. Evreux, 8 j. Le Pélerin, 2 j. Le Puy, 2 j. Nimes, 1 j. — 19. Azylle, 2 j. Dieppe, 8 j. Guibray, foire de Falaise; 15. Montpellier, 5 j. Pont-à-Mousson, 3 j. Saint-Jean-de-Losne, 8 j. — 20. Enghien,

10 j. Langres, 8 j. — 21. Bliescastel, 2 j. Bugue, 3 j. — 22. Colmar, 3 j. Crespy, 2 j. Les Vans, 3 j. Valence, 2 j. — 23. Besançon, 8 j. Bordeaux, 1 j. Condrieux, 2 j. — 24. Buxy, 2 j. Chartres, 3 j. Creuilly, 2 j. Embrun, 4 j. Lamarque, 3 j. Luxembourg, 15 j. Nonancourt, 3 j. — 25. Alais, 8 j. Floreusac, 3 j. Loudun, 3 j. Meilhan, 2 j. Privas, 3 j. Saint-Imier, 3 j. — 26. Castel-Jaloux, 2 j. Châteauroux, 1 j. Taninges, 4 j. — 27. Montauban, 1 j Saint-Avold, 3 j. — 28. Béthune, 10 j. Monestiès, 2 j. — 29. Autun, 2 j. Bar-sur-Ornain, 1 j. Castelnaudary, 3 j. Castel-Sarrazin, 3 j. Courtisols, 2 j. Ferrières, 3 j. Grammont, 9 j. La Neuveville, 3 j. Lille, 9 j. Lodève, 2 j. Metz, 1 j. Montagnac, 6 j. Nérac, 2 j. Sainte-Ménéhould, 3 j. Saint-Gaudens, 8 j. Saint-Ouen, 3 j. Soule, 2 j. Versailles, 5. — 30. Le Mans, 1 j. Mayenne, 1 j. Moulins, 3 j. Poitiers, 1 j. Tulles, 1 j. — 31. Alby, 3 j. Château-Gonthier, 1 j. Nantua, 2 j.

FOIRES A JOURS MOBILES.

Le second vendredi du mois d'août, à Angers, département de maine-et-Loire.

Le deuxième mercredi après l'Assomption, à Puy-Laurens, département du Tarn, de 2 jours.

SEPTEMBRE.

Le 1. Bonneval, 2 j. Marseille, 15 j. Nevers 1 j. Noves, 2 j. Sainte-Foy, 2 j. — 2. Alençon, 7 j. Avallon, 1 j. Billom, 3 j. Bligny-sur-Ouche, 3 j. Bourg, 1 j. Ceilhes, 3 j. Fumay, 2 j. Pamiers, 3 j. Raubaix, 3 j. Saint-Lô, 3 j. Sens, 1 j. Toulouse, 10 j. Toul, 3 j. — 3. Châtellerault, 1 j. Digne, 2 j. Droux, 2 j. Lassay, 2 j. Nantes, 1 j. Troyes, 10 j. Vitry-sur-Marne, 1 j. — 4. Auxerre, 1 j. Bazas, 2 j. Ouilly-le-Basset, 2 j. Pont-Beauvoisin, 3 j. Vésoul, 1 j. — 5. Alby, 3 j. Elbeuf, 8 j. Monthéty, 2 j. — 6. Saint-Chamans, 8 j. — 7. Chambly, 2 j. Vic sur-Losse, 2 j. Ville, 2 j. Saint-Cloud, 5 j. Saint-Maixent, 3 j. — 8. Briançon, 3 j. Champdeniers, 2 j. Chartres, 20 j. Condom, 2 j. Mégève, 2 j. Pont-Audemer, 8 j. Saint-Estèphe, 3 j. Valenciennes, 7 j. — 9. Aubagne, 3 j. Auch, 2 j. La Rochefoucault, 3 j. Lavaur, 1 j. Limoux, 3 j. Montmerle, 8 j. Oleron, 8 j. Pontoise, 8 j. Rodés, 4 j. Saint-Canat, 3 j. Sémur, 1 j. Tarascon, 3 j. — 10. Aubenas, 6 j. Beuil, 2 j. Ecouché, 3 j. Laval, 3 j. Le Puy, 2 j. Le Vigan, 3 j. Nantes, 1 j. Saint-Brieux, 1 j. Verdun, 2 j. — 11. Foix, 1 j. Orgelet, 10 j. Rambouillet, 3 j. Saint-Maurice, 2 j. Weissembourg, 3 j. — 12. Aurillac, 1 j. Bapaume, 10 j. Dives, 2 j. Guéret, 1 j. Guillaume-

sur-le-Var, 3 j. Loudun, 3 j. Lunéville, 3 j. Olargues, 2 j. Thionville, 15 j. — 13. Anduse, 3 j. Sédan, 1 j. — 14. Avignon, 3 j. Bayeux, 2 j. Bourg, 1 j. Damazan, 1 j. Évreux, 1 j. Riez, 2 j. Saint-Mexent, 2 j. — 15. Auriol, 2 j. Barre, 2 j. Belleville, 2 j. Châtillon, 15 j. Falaise, 8 j. Navarreins, 8 j. Paliseul, 2 j. Pléboulle, 8 j. Seurre, 8 j. Villefort, 2 j. — 16. Aiguebelle, 2 j. Châteaubriant, 9 j. Eperney, 3 j. Merville, 2 j. Poitiers, 8 j. — 18. Agen, 3 j. Dourdan, 3 j. Haguenau, 3 j. Nantes 1 j. Pézénas, 10 j. — 19. Fangeaux, 3 j. Méun-sur-Loire, 3 j. — 20. Verteuil, 2 j. — 21. Avranches, 2 j. Cormeilles, 8 j. Mende, 2 j. Pithiviers, 2 j. — 22. Aubague, 1 j. Tourvès, 4 j. Vesoul, 1 j. — 23. Auxonne, 4 j. Bourbourg, 9 j. Gemeloux, 3 j. Houdan, 3 j. Ingouville, 30 j. Laval, 3 j. Le Catean-Cambresis, 9 j. Limoges, 11 j. Maubeuge, 9 j. Sar-Louis, 15 j. — 24. Avallon, 1 j. Gap, 5 j. La Bouhères, 2 j. Strasbourg, 7 j. Terneuse, 8 j. Toulouse, 15 j. Vallée du Bourg-d'Oissans, 3 j. — 25 Aix-la-Chapelle, 1 j. Hérianes, 10 j. Mayenne, 1 j. Soule, 3 j. — 26. Melun, 2 j. — 27. Bordeaux, 1 j. Monestiès, 2 j. Peyrelau, 2 j. Villeneuve-d'Agen, 3 j. — 28 Bourg-de-Péaux, 8 j. Casterlé, 3 j. Chinon, 3 j. Courtelary, 3 j. Coutances, 8 j. Mauvesin, 3 j. Provins, 8 j. Tulles, 1 j. — 29. Chalus, 1 j. Chaumont, 3 j. Chateau-

roux, 1 j. Cherbourg, 3 jours. Gaillac, 2 jours. Laugon, 2 j. Lannion, 3 j. Luzarches, 3 j. Marennes, 3 j. Nantes, 1 j. Privas, 3 j. Tarascon, 8 j. Vire, 8 j. — 30. Caen, 1 j. Etampes, 8 j. Issengeaux, 2 j. Longwi, 3 j. Lus, 2 j. Mauzat, 3 j. Meilhan, 2 j. Moulins, 3 j. Neuf-Brisach, 2 j. Nimes, 1 j. Nivelles, 10 j. Paimpol, 3 j. Reims, 3 j. Saint-Brieux, 1 j. Samœns, 2 j.

FOIRES A JOURS MOBILES.

Le premier lundi de septembre, à Vihiers, département de Maine-et-Loire, de 3 jours.

Le deuxième mardi de septembre, à Angers et à Chalonnes, même département, de 2 jours.

Le quatrième jeudi de septembre, à Saumur, même département, de 3 jours.

OCTOBRE.

Le 1. Auch, 1 jour. Beaufort, 2 j. Bourges, 1 j. Douai, 9 j. Le Puy, 2 j. Mallerac, 3 j. Maubourguet, 2 j. Montauban, 1 j. Orthes, 8 j. Plein-Palais, 5 j. — 3. Aix-la-Chapelle, 1 j. Cassel, 9 j. Crécy, 2 j. Enghien, 10 j. Etoile, 3 j. Furnes, 8 j. Mortagne, 2 j. Nieuport, 9 j. Oudenarde, Saint-Pierre, 2 j. — 4. Beuil, 2 j. Niort, 4 j. Pont-l'Evêque, 3 j. — 5. Guéret, 1 j. Pont-de-Vaux, 3 j. Saignelégier, 3 j. — 6. Montpazier, 3 j. Nantes, 1 j. — 7. Arras, 15 j. Barré, 2 j. Billom, 3 j. Calais, 10 j. Fervaques, 2 j. Lons-

le-Saulnier, 1 j. — 8 Coulommiers, 2 j. Latour, 2 j. Peyreleau, 2 j. Poitiers, 2 j. — 9. Gien, 2 j. Méun-sur Loire, 3 j. Saillans, 3 j. Saint-Denis, 9 j. Toury, 2 j. — 10. Guillaume-sur-le-Var, 3 j. Mirandes, 2 j. Tarbes, 1 j. — 13. Aix-la-Chapelle, 1 j. Charleville, 1 j. Duffel, 8 j. Langogne, 2 j. Limoges, 1 j. Lucenay, 2 j. Monttreuil, 9 j. Nantes, 1 j. Saint.Quentin, Tramelan, 6 j. Versailles, 5 j — 14. Lécluse-15 j. Montanban, 1 j. Sommières, 2 j. — 15. Châlons-sur-Marne, 3 j. Nevers, 1 j. Saint-Béat, 3 j. Verneuil, 2 j. — 16. Guéret, 1 j. Méru, 2 j. Moutiers, 2 j. Orgelet, 10 j. — 17. Bordeaux, 15 j. — 18. Al i, 1 j. Buxy, 2 j. Cazères, 3 j. Pithiviers, 2 j. — 19. Bargemont, 3 j. Châtillon-sur-Seine, 3 j. Landivisiau, 3 j. Le Mellerault, 2 j. Montbrison, 3 j. Moulins, 1 j. Puguet-Thenières, 2 j. — 20, Barré, 2 j. Belleville, 2 j. Etoile, 3 j. — 21 Gavray, 5 j. Senlis, 8 j. — 22. Aurillac, 8 j. — 23. Aix-la-Chapelle, 1 j. Bligny-sur-Ouche, 3 j. Bergues, 8 j. Compiègne, 3 j. Desvres, 4 j. Duren, 2 j. Honfleur, 1 j. La Ferté-sous-Jouarre, 2 j. Le Quesnoy, 9 j. Bourbon-Vendée, 8 j. Rouen, 15 j. Soissons, 9 j. — 24. Bargemont, 8 j. Estaires, 2 j. La Flèche, 2 j. Montiers, 2 j. Riez, 2 j. Saint-Amarin, 2 j. — 25. Beaujeu, 2 j. La Bassée, 2 j. Verberie, 2 j. — 26. Colmar, 8 j. Tulles, 1 j. — 27. Calil-

lac, 2 j. Cambrai, 9 j. Condrieux, 2 j. Delling, 2 j. Lombez, 3 j. — 28. B lesme, 2 j. Cuiseaux, 2 j, Cuers, 2 j. Verdun, 8 j. — 29. Auriol, 2 j. Ardes, 2 j. Candies, 3 j. Monestiès, 2 j. Mornant, 2 j. Saint-Maixent, 3 j. Sommières, 2 j. — 30. Bar-sur-Ornin, 1 j. Caen, 1 j. Chaudesaignes, 3 j. Courtisols, 2 j. Ruffec, 3 j. — 31. Montauban, 1 j. Nogent sur-Seine, 3 j.

FOIRES A JOURS MOBILES.

Le premier mardi du mois, à Blois, département de Loir-et-Cher, et à Angers, départ ment de Maine-et-Loire.

Le premier mercredi de la quinzaine avant la Toussaint, à Puy Laurens (Tarn), de 2 jours.

Le mardi avant la Toussaint, à Lavaur, même département.

NOVEMBRE.

La 2. Auneau, 2 j. Candel, 3 j. Dieppe, 15 j. Dijon, 7 j. Gemeloux, 1 j. — 3. Argentan, 2 j. Laval, 3 j. Le Mans, 8 j. Le Puy, 2 j. Mende, 3 j. Sainte Ursanne, 3 j. — 4. Castel-Sarrazin, 3 j. Sézanne, 8 j. Tanninge, 2 j. Toulon, 15 j. Vic, 3 j. — Barbézieux, 5 j. Bayeux, 2 j. Crespy, 2 j. Epernay, 2 j. Valence, 2 j. — 6. Bordeaux, 1 j. Castelnaudary, 3 j. Lierre, 8 j. Lons-le Saulnier, 1 j. Mézières, 1 j. Nancy, 3 j. Pont-Beauvoisin, 3 j. Provins, 3 j. Saint-Chinian, 2 j. — 7 Château Gonthier, 1 j. Poitiers, 1 j. — 8.

Cognac, 3 j. Massenbe, 3 j. Saint-Flour, 3 j. Saint-Imier, 3 j. — Belley, 3 j. Carantan, 3 j. — 10. Bliescastel, 2 j. Couches, 1 j. Lesparre, 2 j. — 11. Amiens, 9 j. Boulogne, 10 j. Clermont-Ferrand, 8 j. Libourne, 2 j. Melun, 2 j. Mazamet, 3 j. Nouancourt, 3 j. Perpignan, 3 j. Romorantin, 10 j. Vendôme, 8 j. — 12. Angers, 8 j, Auxerre, 3 j. Beaune, 8 j. Besançon, 8 j. Bourg, 5 j. Evian, 2 j. Guillanme, 3 j. Isigny, 4 j. Landiras, 2 j. Limoux, 2 j. Marvejols, 2 j. Méun-sur-Loire, 3 j. Montpellier, 1 j. Pontoise, 3 j. Rhenan, 3 j. Rochefor, 3 j. Rouen, 1 j, Saint Gaudens, 3 j. Saint Germain Laval, 3 j. Voiron, 1 j. — 13. Auch, 1 j. Chevreuse, 2 j. Gap, 8 j. Mont-de-Marsan, 1 j. Moulins, 3 j. Oisy, 3 j. Pau, 2 j. Quintin, 8 j. Sommières, 2 j. Thoard, 3 j. Tallès 1 j, Verdun, 2 j. — 14. Briga, 2 j. Clans, 2 j. Gueret, 1 j. Lantosca, 2 j. Provins, 3 j. Sédan, 1 j. Uzel, 2 j. — 15. Aurillad, 1 j. Bohain, 3 j. — 16. Château Thierry, 3 j. Meaux, 3 j. Montereau, 2 j. Pauillac, 3 j. — 17. Bazas, 2 j. Bourge, 2 j. Cérence, 2 j. Charleval, 2 j. Délémont, 3 j. Saint-Béat, 8 j. Saint-Ménéhould, 3 j. — 18. Antibes, 4 j. Villefort, 2 j. — 19, Bourg, 1 j. Montpazier, 3 j. Orléans, 1 j. — 20. Châlons sur Marne, 8 j. Monestiès 2 j. — 22 Azille, 2 j. Pézenas, 10 j. Sémur, 1 j. Soissons, 2 j. Soule, 2 j. Toulouse 3 j.

—23. Alby 1 j. Privas, 3 j. —24. Mayenne, 1 j. —25. Blaye, 3 j. Carcasonne, 3 j. Lucenay, 2 j. Limoges, 1 j. Pamiers, 3 j. Paliseul, 2 j. Vésoul, 1 j. —26. Bélesme, 3 j. Ceilhes, 2 j. Condom, 2 j. Mirande, 2 j. Tonneins, 3 j. Valonsole, 2 j. —27. Charleville, 1 j. Chinon, 3 j. Riez, 2 j. —58 Beaumont, 2 j. Honfleur, 8 j. —27. Belleville, 2 j. Luzarches, 3 j. Prades, 3 j. Ruffec, 3 j. Villefranche, 3 j. —30. Avignon, 3 j. Chartres, 1 j. Châteauroux, 1 j. Lachaux-des-Groteaux, 4 j. La Neuve-Ville 5 j. Digne, 1 j. Montauban, 1 j. Villeneuve-les-Avignon, 4 j.

FOIRES A JOURS MOBILES.

Le lundi après la Toussaint, à Digne, département des Basses Alpes.

Le lundi après la Saint-Luc, à Saint-Amand, département du Cher, de 8 j.

Le deernier mardi de novembre, à Châlonne, département de Maine et-Loire, de 2 jours.

DÉCEMBRE.

Le 1. Mortagne, 1 j. Toulouse, 8 j. —2. Bourg, 5 j. C'ermont, 3 j. Dieppe, 10 j. Fontainebleau, 3 j. Gignac, 3 j. Le Puy, 2 j. Marveiols, 2 j. Montflanquin, 3 j. Nantes, 1 j. Niort, 2 j. Saint-Lô, 1 j. Saint-Nicolas, 2 j. —3. Dammartin, 2 j. Evreux, 1 j. Lassay, 2 j. Rhodes, 5 j. Vitry-sur-Marne, 1 j. —4. Aix, 5 j. Barjols, 1 j. Beaujeu, 2 j. Beaumont, 2 i. Grenoble, 3 j. —

5. Annecy, 3 j. Châteauroux, 3 j. — 6. Bligny-sur-Ouche, 3 j. Condrieux, 2 j. ontréal, 2 j. — 7. Mantes, 3 j. Poitiers, 1 j. Saint Maixent, 3 j. Saint-Courçain, 2 j. Sézanne, 8 j. — 8. Le Mell rault, 2 j. — 9. Monestiès, 2 j. Navarreins, 8 j. — Courtisols, 2 j. Foix, 1 j. La Ferté-sous-Jouarre, 2 j. Marvejols, 2 j. Saillies, 2 j. — 13. Apt, 1 j. Deux Ponts, 2 j. Langogne, 2 j. Puy-laurens, 2 j. Saint-Pons de-Tomiers, 2 j. Vendôme, 8 j. — 14. Aurillac, 2 j. Casteluau-de Mahnoas, 2 j. — 15. Agen, 3 j. Tulle, 1 j. Valence, 2 j. — 16. Haguenau, 3 j. Samoens, 2 j. — 17. Guéret, 1 j. Louhans, 6 j. — 18. Bargemont, 3 j. Payssac, 3 j. Privas, 3 j. — 19. Champdeniers, 2 *j*. Saint-Tiibéry, 2 *j*. Toulon, 10 *j*. — 20. Aby, 1 *j*. Epernon, 2 j. Riez, 2 i. — 21. Auxonne, 4 *j*. Digue, 1 *j*. Douay, 9 *j*. Saint Béat, 3 *j*. — 22. Le Puy, 1 *j*. — 23 Chambéry, 1 *j*. — 24. Colmar, 3 *j*. — 25. Strasbourg, 15 *j*. — 26. Billom, 3 *j*. — 27. La neuvevil e, 3 *j*. Limoges, 1 *j*. — 28. Auch, 1 *j*. Caen, 1 *j*. Montauban, 3 *j*. Moulins, 1 *j*. Trainel, 2 *j*. — 29. Bourges, 20 *j*.

FOIRES A JOURS MOBILES.

Le premier jeudi de Décembre, à Saumur, département de Maine et Loire, de trois jours.

Le deuxième mardi, à Angers, même départ.

Le mardi avant Noel, à Lavaur (Tarn.).

ANECDOTES ET BONS-MOTS.

— Coytier, médecin de Louis XI, reçut de ce prince jusqu'à trente mille livres par mois, au rapport de Philippe de Commines; mais dégoûté par la suite de cet esculape, le roi donna ordre à son prévôt de s'en défaire sourdement. Le médecin averti, songea à éviter le malheur qui le menaçait : connaissant la faiblesse que le roi avait pour la vie, il dit au prévôt que ce qui l'affligeait le plus, c'était qu'il avait remarqué, par une science particulière qu'il possédait depuis longtemps, que le roi ne lui survivrait que de quatre jours, et que c'était un secret qu'il voulait bien lui confier, comme à un ami fidèle. Le prévôt avertit le roi, qui fut si épouvanté, qu'il ordonna

qu'on laissa Coytier en repos, à condition qu'il ne se présenterait plus devant lui. Le médecin obéit de bon cœur ; se retira avec des biens considérables; fit bâtir une maison dans la rue St.-André-des-Arcs, et fit mettre un *abricotier* au-dessus de la porte, pour montrer que *Coytier* était à l'*abri*, dans ce lieu éloigné de la cour.

— Delsenne, qui, de l'état de perruquier, était parvenu à la finauce, soutenait opiniâtrement, devant M. de Vaudreuil, son opinion sur un coup de cartes. Ce seigneur lui dit : Monsieur Delsenne, votre obstination m'étonne : je vous ai vu autrefois plus *accommodant*.

— Une prude donnant une leçon à sa fille, lui fit de la sagesse un portrait sévère : « Ma bonne maman, lui dit celle-ci, votre morale m'effraie; mais votre vie me rassure. »

—Un valet gascon se présentait un jour pour entrer en condition chez un jeune marquis, qui passait pour un grand dissipateur. Celui-ci lui demanda s'il avait un répondant : « Comment l'entendez-vous, reprit le valet ? c'est moi qui vous en demande un. »

— Un gascon perdait constamment au jeu ; touchée de son malheur continuel, une dame qui était présente ne put s'empêcher de le plaindre : « Madame, lui dit le gascon, épargnez-vous ce mouvement de pitié ; ce n'est pas moi qu'il faut plaindre ; ce sont ceux à qui je dois qui perdent. »

— Un jeune enfant, au milieu d'un grand repas, n'ayant plus d'appétit, se mit à pleurer. On lui demanda la cause de ses larmes. « Je ne puis plus manger, répondit-il. — Eh bien ! mettez dans vos poches, lui dit tout bas son voisin. — Elles sont pleines, répliqua l'enfant. »

— Une petite fille entendait un jour son père, qui était assez bon gastronome, disserter avec ses amis sur les différentes espèces de jouissances que procurent la gourmandise et la friandise. « Pour moi, dit l'enfant, je préfère d'être friande, parce que l'on a encore faim après »

— Un officier gascon sollicitait, auprès du ministre, le paiement de sa pension; mais celui-ci lui ayant dit que sa pension n'était qu'une chanson, il fut se présenter devant le Roi, et, fredonnant entre ses dents quelques notes de musique, il lui montrait son brevet, qu'il tenait à la main. Le Roi, qui le prit pour un fou, lui demanda ce qu'il voulait « Sire, reprit le gascon, votre ministre m'a dit que la pension que vous avez bien voulu m'accorder, n'était qu'une chanson: j'en cherche l'air. » Le Roi se mit à rire et le fit payer.

— — —

Le fils d'un avare est souvent prodigue.

— Une duchesse-douairière devait épouser un jeune marquis. Comme on lui représentait que ce mariage lui ferait perdre les honneurs du tabouret : « J'aime mieux, dit-elle, être couchée qu'assise. »

— Une dame de la cour était instruite qu'un certain marquis était impuissant, mais elle ne le connaissait que de réputation. S'étant un jour rencontré avec lui, dans une société, et voyant en lui un superbe homme, elle demanda qui s'était ; on le lui dit. « Ah ! reprit-elle, qui n'y serait trompé ? »

— Un prédicateur prêchait dans un bourg, et pour rendre plus sensibles les vérités de la morale, il usait souvent de l'interrogation. « Ma pauvre fille, disait-il en parlant des jeunes filles qui prêtent l'oreille aux fleurettes, quel fruit avez-vous recueilli des douceurs que ce jeune homme vous a dites, des soins qu'il vous a rendus, de la promesse de mariage qu'il vous a faites. Une

fort jolie paysanne, placée vis-à-vis le prédicateur, et qui se trouvait dans ce cas, crut que c'était elle qu'on interrogeait. Elle se lève, et après avoir fait la révérence au prédicateur : « Monsieur, lui dit-elle en pleurant, il m'a leurrée de belles promesses, et après m'avoir trompée, il m'a plantée-là. »

— Une femme de village ayant eu quelque démêlé avec son curé, s'avisa un jour, au sortir de vêpres, de le maltraiter de paroles. Le curé, outré d'un pareil procédé, ne put conserver la gravité pastorale et s'empêcher de dire en se retirant : « La peste soit de la catin ! — Je vous prends tous à témoin, s'écria cette mégère ! ce méchant homme a révélé ma confession. »

— — —

Celui qui est du même métier que vous, est souvent votre ennemi.

— Il n'y a pire abbé que celui qui a été moine.

— Une dame plaisantait son mari sur ce qu'il ne savait pas l'ortographe. « Nous ne devons pas nous fâcher de cela, lui dit sa voisine : mon mari met souvent au féminin ce qui appartient au masculin, et cela ne me cause aucun déplaisir. »

— Une dame espagnole, qui sentait vivement, lisait, dans un roman français, une longue et tendre conversation entre un amant et sa maîtresse : « Que d'esprit mal employé ! dit-elle ; ils étaient ensemble, et ils étaient seuls. »

— Blaise recherchait en mariage une jeune paysanne fort jolie. La noce devait se faire dans peu ; cependant son amour impatient avait de la peine à se contenir ; mais la rusée faisait la sourde à tous ses discours, et savait le repousser à propos. Enfin, le jour tant désiré arriva ; Blaise, au comble de ses vœux, et dans sa plus douce joie, loue la prudence de sa prétendue, de n'avoir pas voulu l'écouter. Car,

entre nous, disait-il, si jusques-là tu t'étais laissée aller, je n'aurais, de mes jours, voulu te voir. Ah! que je n'avais garde, repartit-elle aussitôt, de te rien accorder, « j'avais été trop souvent attrappée. »

— Une demoiselle qui prenait sa leçon de géographie, interrompit son maître, quand il lui dit qu'il y avait en Russie plusieurs millions de *serfs*. « Quoi! des millions de bêtes à cornes? » s'écria-t-elle. Son maître lui dit que c'était une classe d'homme que l'on nommait ainsi. « Ah! j'entends, répliqua-t-elle, c'est sans doute la classe des maris »

— Que je suis malheureuse, disait une plaideuse; je ne sais comment gagner mon rapporteur; il n'a ni confesseur ni maîtresse.

— — —

Fuyez les procès sur toutes choses; la conscience s'y intéresse, la santé s'y altère, les biens s'y dissipent.

FIN.

ANECDOTES ET BONS-MOTS.

— Topenot, procureur aux consuls, plaidait d'une façon naïve et tout-à-fait singulière. Il défendait un jour un maquignon, que l'on voulait forcer de reprendre un cheval : Messieurs, disait Topenot, quand nous avons vendu notre cheval, il était en très-bon état, il était gros et gras ; aujourd'hui, comment veut-on que nous le reprenions ? on nous l'a ramené comme un Ecce-Homo, parce qu'on lui a fait faire trop de chemin et qu'on l'a fait courir à ventre déboutonné. Après-tout, nous ne vous en imposons pas : il est là-bas, dans la cour ; il n'y a qu'à le faire monter et comparaître en personne. — Mais, lui dit-on, gardez le cheval à l'écurie une quinzaine de jours, il sera bientôt refait. — Ah !

messieurs, dit Topenot, ce que l'on demande n'est pas raisonnable, et ma partie n'est pas en état de garder, pendant quinze jours, à l'écurie, un cheval qui resterait là, les bras croisés, à ne rien faire.

— Frédéric invita d'Alembert à venir à sa cour; celui-ci refusa et présenta *la Harpe* pour le remplacer. Le roi répondit : Je n'aime pas cet *instrument*.

— Un auteur passait pour avoir reçu des coups de bâton, pour quelques vers satiriques. On lui demandait un jour à l'Opéra, s'il ne donnerait pas bientôt quelqu'ouvrage nouveau : Vraiment oui, dit-il, je travaille à un ballet. Une voix s'écria derrière lui : Un *balai!* prenez garde au *manche*.

— — —

Pour être bien servi il faut être patient.

— Tout le monde sait combien le cardinal Dubois était décrié, pour ses mœurs scandaleuses. Une poissarde s'étant avisée de faire faire un maquereau de bois, elle l'étala parmi les autres. Comme il paraissait un des plus beaux, ceux qui venaient en marchander portaient la main dessus, et, s'apercevant de la supercherie, le rejetaient, en disant : C'est *du bois*.

— Henri IV avait pour confesseur un jésuite, nommé le père Coton. On disait de ce monarque : Notre roi est un bon prince, c'est dommage qu'il ait du *coton dans les oreilles*.

— — —

Rendez-vous capable de tous, car vous ne savez à quoi Dieu vous destine.

— Avec l'œil, ni avec la religion, ne badinez pas.

— Lorsque l'abbé Dubois fût promu à l'archevêché, la Fillon, célèbre entremetteuse de Paris, se mit un matin aussi modestement que la plus affectée bigote, et alla à l'audience du régent, qu'elle trouva au milieu de ses courtisans. Eh! bien, lui dit le prince, que veux-tu de moi, dans ce costume? — Monseigneur, connaissant mieux que personne les pièges que le monde tend à la vertu, et que moi-même j'ai trop longtemps tendus à l'innocence, je suis décidée à me retirer dans un couvent, et c'est dans cette intention que, connaissant la bonté de votre altesse, je viens la supplier de me donner une abbaye. — Y penses-tu? demander une abbaye! — Pourquoi pas, monseigneur? Il est vrai que je ne suis pas *du bois* dont on fait un archevêque.

— Un courtisan, qui avait beaucoup gagné à la bangue de Law, demandait au maréchal de Villars où étaient ses *actions* : Dans l'histoire, répondit le général.

— Constantia Philipps, auteur de différens ouvrages, étant tombée dans la misère, se vit réduite à vendre, dans une petite boutique, proche Westminster, des livres dont quelques-uns étaient de sa composition. Un apothicaire, qui lui avait fourni des drogues pendant une maladie grave, vint lui demander de l'argent. Elle lui répondit qu'elle était dans la plus grande gêne, et qu'elle ne pouvait le payer dans le moment. Le pharmacien continua de la presser, en observant qu'elle lui devait la vie. Je le sais, répliqua Constantia, et je vous en ai la plus grande obligation;

mais comme je n'aime pas qu'on me reproche un bienfait, je vais vous prier de prendre cette vie que je vous dois. En disant ces mots, elle tira de ses tablettes deux volumes *in-8°*, ayant pour titre : *Vie de Constantia Philipps*, et les donna au pharmacien.

— En 1776, la reine Marie-Antoinette, sortant de son appartement, rencontra M. de Maurepas, et lui dit : Vous cesserez de me gronder ; voyez à quelle simplicité je réduis ma parure ; me voici vouée à l'uni, jusqu'à mes souliers, qui sont de satin vert uni. Madame, répondit le ministre, je ne suis point étonné de voir *l'univers* à vos pieds.

— Le fameux parasite Montmaur disait que la loi qu'il aimait le mieux, et qu'il méditait avec le plus de plaisir était la loi des *douze tables*.

— Mahomet III, empereur des Turcs, irrité contre les chrétiens, jura avec serment qu'il ferait mourir tous les *chiens de chrétiens*, quoique fût leur condition, qui se trouvaient dans son empire. Son visir et son mufti lui firent des représentations qui le déterminèrent à révoquer cet arrêt; mais comme la conscience de sa hautesse avait besoin d'être tranquillisée sur le serment, il fut décidé que l'on ferait mourir tous *les chiens de chrétiens*.

— Louis XI ayant résolu la perte du connétable de Saint-Paul, et voulant le rapprocher de la cour dont il était éloigné, lui écrivit pour l'inviter à venir le trouver, ayant besoin, disait-il, *d'une tête* comme la sienne, pour un projet qu'il avait formé. Le connétable arriva et il le fit décapiter.

— Voltaire, dans les derniers jours de sa vie, avait passé une nuit à corriger la tragédie d'Irène. Le lendemain en remettant ses corrections à mademoiselle Clairon, il dit à cette célèbre actrice : Mademoiselle, j'ai travaillé pour vous toute la nuit comme un jeune homme de vingt ans. — Oui, répondit-elle, mais ce n'est qu'en *ratures*.

— Les pages, à Versailles, se portaient en foule au spectacle sous prétexte de service, et s'emparaient des meilleures places au préjudice des payans. Le directeur du théâtre, fatigué de leur faire des remontrances infructueuses, s'adressa à leur gouverneur, afin de faire cesser cet abus, en lui représentant le tort que lui faisait cette affluence *vu que plusieurs pages formaient un volume.*

Qui n'aime que soi n'est aimé de personne.

FIN.

[ANE]CDOTES ET BONS-MOTS.

— Après la mort du cardinal Louis [S]imonetta, un voleur, dont la figure et la taille avaient beaucoup de rapport avec celles du cardinal, eût la hardiesse de prendre son nom, ses habits et son équipage, et trompa par ce déguisement un grand nombre de personnes. Il parcourut plusieurs villes d'Italie exerçant les fonctions d'un véritable légat, et par ce moyen il amassa de grandes richesses. Il était suivi de plusieurs autres voleurs, qui le traitaient d'éminence et lui rendaient extérieurement les plus grands honneurs. On découvrit enfin l'imposture, et le faux cardinal fut arrêté. Son procès fut bientôt fait, on le pendit avec une corde d'or filé. Pie V ordonna qu'on lui attachât une bourse vide au col, avec

cette inscription : *Sine mone*[illegible] marquer que ce fourbe n'était pas le [illegible]dinal *Simanetta*, mais un misérables [illegible] *moneta* (sans argent).

— Dans le comté de Wicklow, en [illegible]lande, un particulier se rendit dernièrement chez un commissaire de police, pour y prêter serment, au sujet de la perte de quelques billets de banque. Ce particulier accusa son chien, qu'il aimait beaucoup, d'en être le voleur et de les avoir mangé. Le chien fut mis à mort, son cadavre ouvert, et plusieurs fragmens des billets furent trouvés dans ses intestins. Sur l'attestation du commissaire et la représentation de ces fragmens, la banque les échangea contre de nouveaux billets.

— — —

Nul ne fait mal qu'il n'en soit puni.

... abbé des Islets, homme de beaucoup d'esprit, mais fort laid de figure, déjeûnait habituellément dans un certain café. La maîtresse, lorsqu'il entrait, avait coutume de dire : Garçon, versez du café *au lait*. Un jour l'abbé impatienté lui dit : Madame, vous avez de très-bon café, mais vous n'avez guère de *bonté* (bon thé).

— Il est d'usage de donner un conseil aux criminels avant de les condamner. Un avocat, devenu le conseil d'un filou, surpris à dérober des bourses dans une audience du parlement, le tire à l'écart, et lui demande s'il était vrai qu'il eût coupé la bourse à quelqu'un ? — Il est vrai, monsieur, dit le voleur ; mais. . . — Tais-toi, reprit l'avocat, le meilleur conseil que je puisse te donner est de t'en aller au plus vite. Le voleur, trou-

vant l'avis fort bon, gagne le plus proche et disparaît. L'avocat se présente au barreau; les juges lui demandent s'il n'a rien à dire pour la défense du criminel? — Messieurs, dit-il, ce pauvre malheureux m'a avoué son crime; mais comme j'étais nommé son conseil, j'ai cru devoir lui conseiller de prendre la fuite; ce qu'il a fait. Ce fut un sujet de risée; mais il n'y avait rien à dire à l'avocat.

— Mansard voulant faire recevoir son fils président à mortier, alla consulter M. de Harlai. Le président dit au célèbre architecte: Mansard, croyez-moi, ne cherchez pas à mêler votre *mortier* avec le nôtre.

— — —

Le paresseux tôt ou tard devient pauvre. — L'œil du maître engraisse le cheval.

Un riche banquier de la ville de Naples, se sentant près de sa fin, donna son fils unique aux religieux d'un certain couvent, pour l'élever et le recevoir ensuite dans leur ordre, leur laissant tout son bien, qui était de cent mille ducats; mais il stipula que si son fils voulait prendre un autre état, ils lui donneraient *ce qu'ils voudraient*. Le fils devenu majeur, ne s'accommoda pas de l'état ecclésiastique et reclama le bien de son père. Les religieux n'ayant voulu lui donner que dix mille ducats, il s'en plaignit au duc d'Ossone, vice-roi de Naples. Les pères alléguèrent les termes précis du testament. Là-dessus le duc prononça cet arrêt : Il est juste, mes pères, que le testament soit exécuté ; il ordonne que vous donniez au fils *ce que vous voudrez* des cent mille ducats

qu'il vous a laissés, vous en ... quatre-vingt-dix mille, c'est donc cette somme-là qu'il faut donner au fils.

— La famille de Mignard, peintre célèbre, était originaire d'Angleterre, établie en France, depuis deux générations, elle portait le nom de Moore, ainsi qu'elle l'avait toujours porté. Pendant la guerre malheureuse de la ligue, Henri IV voyant un père de famille et six de ses enfans dans les troupes de son parti, fut frappé de la beauté de leur figure, et demauda leur nom. C'est la famille Moore, lui dit-on. — Ventre-saingris! reprit le roi, ce ne sont pas là des *Maures*, ce sont des *mignards!* Depuis ce temps cette famille garda le nom de Mignard.

— — —

Ouïr, voir et se taire, est difficile à faire.

[illegible], avocat, arrivant dans [illegible] salle du palais, vit un nombre [illegible]rsonnes assemblées et un certain [illegible]haha. Il demanda le sujet de ce tu-[illegible]lte, et on lui répondit que c'était à [illegible]ccasion d'un voleur qu'on venait d'arrêter en flagrant délit. — Tant mieux, dit M. V***, il faut faire un exemple, et punir sévèrement ce coquin-là : Il lui appartient bien de venir au palais voler sans robe !

— Jancin s'amusait un jour à mettre un prix aux femmes de la cour ; et, comptant à l'anglaise, il donnait de l'une cent louis, d'une autre deux cents, de celle-là mille écus, etc. Madame de Boufflers, qui était présente, lui dit : Et moi, Jancin, combien me prisez-vous ? — Madame, répondit-il, je ne vous *estime* pas.

— L'abbé de la Riv[illegible]
Rome dans l'espoir de se faire [illegible]
cardinal, en revint sans avoir [illegible]
avec un gros rhume. Bautru dit : [illegible]
qu'il est revenu sans *chapeau*.

— Un avocat disait, d'un de ses compagnons, qui passait pour très-ignorant : vous voyez un tel, il n'y a pas d'avocat plus cher que lui : il ne donnerait pas un bon conseil pour cent pistoles.

— Le cardinal de Richelieu, dans le temps de son élévation, montait le grand degré de Fontainebleau, accompagné d'une cour brillante. Le duc d'Epernon, qui le descendait et dont le crédit était fort diminué, lui dit : Vous *montez* et *je descends*.

— — —

L'homme avare n'a de parens qu'à sa mort.

IMPRIMERIE DE STAHL.

